

La France ne renoncera pas aux réparations allemandes

Le premier ministre de France fait une déclaration franche

Pierre Laval fait sa déclaration en présentant son cabinet en chambre.

DROITS FRANÇAIS

Le président de la chambre parle d'une réduction équivalente des dettes françaises.

DÉSIR DE PAIX

PARIS, 19. (P.A.)—Le premier ministre Laval, qui a présenté aujourd'hui son nouveau cabinet en chambre des députés, a déclaré catégoriquement que la France ne renoncera pas à ses droits aux réparations de l'Allemagne.

"La France doit faire face en ce moment à un double devoir: d'abord envers la génération qui a fait le coup de feu pendant la guerre, et de devoir de ne rien sacrifier de ce qui nous est dû sans une remise correspondante de nos propres dettes; ensuite le devoir envers la génération future, qui est de subordonner toutes nos ententes et conventions à un juste équilibre entre les conditions de la production et celles de la consommation."

Cet équilibre sera renversé, si une fois la crise passée, la disproportion de nos obligations financières, qui paralysent en quelque sorte l'activité de notre peuple, nous jette dans un état d'infériorité en matière de concurrence internationale.

"Dans toutes les négociations que l'on va faire pour adapter les tentatives sur les dettes de guerre à cette période de dépression économique, le gouvernement français s'en tiendra strictement aux principes fondamentaux que le parlement a toujours approuvés."

"La situation de la France n'est pas aussi calme qu'on le dit ailleurs. Déjà le gouvernement a été obligé d'aider au marché domestique. De plus, le gouvernement s'efforcera encore d'aider les industries, le commerce et l'agriculture, sans pour cela, négliger le chômage.

PARIS, 19. (P.A.)—La France ne peut renoncer à des réparations quelconques qui lui sont dues, à moins d'une réduction équivalente dans ses dettes de guerre, a déclaré aujourd'hui F. Bouisson, président de la chambre des députés, à la réouverture du parlement français. Je crois pouvoir affirmer, dit-il, que notre pays ne peut abandonner les crédits qui lui sont dus dans une garantie de réduction équivalente de nos dettes. La France n'a jamais cessé de manifester son désir de paix, et elle l'a prouvé par la collaboration avec les institutions internationales, surtout avec la Société des Nations, et par la création d'une union européenne et l'élaboration du pacte de renonciation à la guerre. Le plan Young, dit-il, était un règlement définitif des réparations, établissant des relations directes entre ce que la France devait recevoir et ce qu'elle devait payer à ses créanciers.

L'INONDATION EST DE PLUS EN PLUS GRAVE

On estime que jusqu'ici 45.000 personnes ont été affectées par les inondations aux E.-Unis.

AUTRE BRÈCHE

GLENDORA, Mississipi, 19. (P.A.)—L'inondation dans le Mississipi prend aujourd'hui de nouvelles proportions et couvre des milliers d'acres de terrain et envahit même les rues d'une douzaine de villes. Plusieurs digues de la rivière Tallahatchie ont cédé la semaine dernière, et les habitants de la région ont dû gagner les toits de leurs maisons, attendant des secours. Une fissure de 75 pieds s'est ouverte hier à Honey Island, à une digue de la rivière Yazoo. Environ 40.000 acres sont recouvertes d'eau dans les comtés de Leflore, Holmes, Yazoo et Humphreys. Dans le sentier de l'inondation se trouvent les petites villes de Cruger, Tchula, Keok, Milledge et Bee Lake. Les habitants de la région sont au nombre de 7.000 à 8.000. Des prisonniers et des hommes travaillant aux plantations s'efforcent d'empêcher l'inondation entière de la région. Ailleurs dans le delta, les gens avaient eu écho d'un grand travail de trois mois, pour conserver les digues intactes. On estime que 45.000 personnes sont affectées par l'inondation. Le gouverneur T. G. G. Bibb a déclaré hier que les conditions sont graves et les pertes incalculables.

DES ÉMEUTES ONT ÉCLATÉ EN ESPAGNE

Plusieurs personnes tuées ou blessées. Menaces de grève générale pour lundi.

MANIFESTATIONS

MADRID, 19. (P.A.)—Des émeutes, des actes incendiaires et des troubles ouvriers dans un grand nombre d'endroits de l'Espagne, au cours des dernières 24 heures, ont été suivis aujourd'hui de menaces de grève générale pour lundi prochain. Un certain nombre d'ouvriers se sont mis à cultiver la terre, et en bien des cas les propriétaires n'ont pas protesté. Les ouvriers déclarent qu'ils ne labourent le sol que pour se procurer des vivres.

La rumeur de grève générale, qui n'est pas confirmée, dit que les communistes et membres de syndicats sont organisés en vue d'une tentative révolutionnaire, afin d'implanter le communisme libéral en Espagne.

Les manifestations antichrétiennes ont recommencé et plusieurs personnes ont été tuées. Deux cents novices jésuites du noviciat Loyola à Bilbao ont reçu ordre de se préparer à partir, de crainte que le gouvernement ordonne la dissolution de la congrégation.

Trente-deux socialistes et communistes ont été blessés à Pamplona pendant une bagarre dans une taverne entre des groupes des deux organisations. Le gouvernement a augmenté le nombre de ses forces à Madrid comme mesure de précaution. Le cabinet s'est réuni afin de discuter la mise en vigueur des lois pour la défense de la république.

Vingt mille ouvriers ont quitté vingt usines d'acier à Barcelone, faisant une espèce de grève anarchiste.

L'ALLEMAGNE OPPOSÉE À UN AJOURNEMENT

Elle trouve inacceptable toute proposition de retarder la conférence de Lausanne.

CONTRADICTION

BERLIN, 19. (P.A.)—Tout projet de retarder la conférence de Lausanne est absolument inacceptable à l'Allemagne, dit-on aujourd'hui dans les milieux gouvernementaux. Il est possible que l'Allemagne s'oppose pas à un ajournement de quelques jours, au cas où le premier ministre Laval n'aurait pas complété son travail en chambre des députés, mais elle n'acceptera rien de plus. En outre, un représentant du gouvernement déclare que l'Allemagne doit avoir voix dans tout projet de moratoire des réparations.

Dans les milieux du gouvernement, on dit que le soi-disant projet franco-anglais est contradictoire au rapport du comité de banquiers anglais soumis en août dernier et au rapport de Bâle soumis en septembre, tous deux insistant sur la nécessité d'une prompt action.

AJOURNEMENT PROPOSÉ

PARIS, 19. (P.A.)—Le gouvernement français fait savoir aujourd'hui qu'il s'attend à un ajournement de la conférence de réparations de Lausanne. Une note semi-officielle a été publiée à minuit, après une entrevue entre Laval et l'ambassadeur d'Allemagne von Hoersch. L'opinion prévaut de plus en plus du fait qu'il est impossible d'en arriver actuellement à une solution définitive des problèmes de dettes et de réparations de guerre. Paris et Londres semblent s'être entendus sur le renouvellement pour l'Allemagne du moratoire Hoover, qui doit expirer le 1er juillet 1932, et qui serait prolongé aux mêmes conditions pendant six mois ou un an. Les débiteurs européens des Etats-Unis, qui sont aussi créanciers de l'Allemagne, feraient une déclaration commune demandant au gouvernement américain de leur accorder le même traitement pendant la durée du moratoire accordé à l'Allemagne.

Les élections qui doivent avoir lieu cette année aux Etats-Unis, en Allemagne et en France sont donc comme raison de la poursuite de la conférence des réparations.

L'ESPAGNE PACIFIQUE

MADRID, 19. (P.A.)—Le cabinet a ordonné à la délégation espagnole à la conférence des armements méditerranéens à Genève d'appuyer tous les projets de désarmement.

DES PRIÈRES POUR LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

MEMBRES DE LA FAMILLE ASQUITH



La comtesse d'Oxford et Asquith (au centre) et sa fille, la princesse Antoine Bibesco et son fils, l'honorable Anthony Asquith, pendant une réunion de famille à la résidence de la comtesse, à Sutton Courtney.

H. H. GRACE ÉLU PRÉSIDENT À SUDBURY

Unaniment il est choisi à la présidence de la Commission des écoles séparées.

LES COMITÉS

SUDBURY, Ont., 19. — M. H. H. Grace a été élu à l'unanimité président de la commission des écoles séparées de Sudbury hier soir à la première assemblée de la commission pour l'année 1932.

L'élection des comités a eu lieu en même temps. Ce sont les comités de finances, de régie et des propriétés.

Le Dr R. Tanguay a été élu président du comité de régie et MM. F. J. Kehoe et A. J. Samson, conseillers. M. F. J. Kehoe a été élu président du comité de finances avec M. l'abbé J. H. Coallier et A. J. Samson, conseillers. M. J. A. Samson sera à la tête du comité des propriétés avec M. Coallier et F. Kehoe comme conseillers.

Quelques objections ont été soulevées avant l'adoption de la motion nommant les comités. M. l'abbé J. H. Coallier s'est opposé à sa nomination au comité des finances. "Je ne connais pas beaucoup la finance, dit-il, et je ne demanderais plutôt de passer au comité de régie."

Le Dr Rodolphe Tanguay objecta que ce comité ne devrait pas contenir plus de trois membres y inclus le président. M. Kehoe, se prononça en faveur d'ajouter un membre au comité afin de répartir davantage le travail. M. Coallier fit remarquer que les trois quartiers de Sudbury devaient être représentés dans ce comité de régie.

En dépit de la discussion la motion fut adoptée comme elle avait été rédigée en premier lieu.

M. H. T. O'Gorman a été élu représentant de la commission au bureau de la Bibliothèque Publique. Soeur Ste-Cécile remplacera Soeur St-André Corsini comme représentante des écoles séparées au High School Board of Examiners.

Vers la fin de la séance, le rapport de l'auditeur des livres de la commission a été lu par le secrétaire, H. H. Régimbal.

Décret allemand haussant le tarif

BERLIN, 19. (P.A.)—Le gouvernement a lancé aujourd'hui un décret d'urgence en vertu duquel il élève les tarifs douaniers sur les exportations de pays qui n'adhèrent pas à l'étalon-or.

Le décret, explique-t-on, était nécessaire pour protéger les industries d'exportation allemandes de la concurrence aiguë des pays dont la monnaie n'est plus basée sur l'or.

On pourvoit aussi à des droits plus élevés, qui seraient mis en vigueur après six mois, sur les importations des pays qui n'ont pas de traités commerciaux préférentiels avec l'Allemagne ou qui accordent meilleur traitement aux tiers-partis.

Carreaux brisés à l'ambassade

LONDRES, 19. — Une dépêche de Tokyo dit qu'un groupe de 14 membres d'une association patriotique indienne, ont brisé les vitres de l'ambassade britannique à Tokyo, puis sont entrés de force pour interviewer l'ambassadeur qui leur avait refusé une entrevue. Quatre ont été arrêtés.

IMPORTANT

Les offrandes provenant d'Ottawa, de Cyrville, de St-Joseph d'Orléans, de Blackburn, de Billing's, de South Gloucester, de Westboro, de Carlsbad doivent être déposées à l'entrepôt de M. Moynere, 72, rue York. Prière d'attacher au paquet le nom du donateur, une liste du contenu et l'indication: "Pour les compatriotes, Saskatchewan".

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau du comité, 100, rue Georges, ou par téléphone, Rideau 514.

Une très vieille crypte découverte dans une église de la Cité Vaticane

CITE VATICANE, 19. (P.A.)—Une crypte ancienne et probablement païenne a été découverte hier en dessous d'un vieux plancher, dans l'église St-Etienne des Abyssins. Trois marches de marbre conduisant à la crypte ont été découvertes dans les travaux d'excavation, ce qui indique que la crypte est plus ancienne que l'église elle-même, qui fut construite au huitième siècle. On a trouvé aussi le chapiteau d'une colonne romaine, ce qui porte à croire que la crypte est d'origine païenne. Ce serait en ce cas le premier monument païen trouvé dans cette partie de la Cité Vaticane.

POUR CEUX QUI SOUFFRENT

NOS COMPATRIOTES DE LA SASKATCHEWAN

Deux cents sacs de légumes, produit d'une "tournée".

Pour venir en aide au refuge Ignace Bourget de Montréal, un médecin de campagne conceit l'idée de faire passer un camion dans chaque rang de la paroisse. M. le Curé approuve le projet et l'annonce en chaire. Au jour fixé, les camions passent: on s'empresse de donner. Profit: 200 sacs de légumes et \$800 en argent.

Moyen très pratique et très efficace. Il s'est trouvé des personnes charitables qui ont fait ainsi la "tourné" dans le rang en faveur de nos compatriotes de la Saskatchewan.

Exemples veulent imiter ces exemples dignes d'admiration, ils doivent se hâter car il faut songer à l'expédition.

Pour cela, qu'on n'oublie pas de communiquer au comité, case postale 244 ou au numéro 100 rue Georges, la pesanture approximative totale des offrandes afin qu'il soit sans retard à l'obtention des wagons de chemin de fer, à leur placement et à la fixation de la date du changement.

TYPES DE SOLDATS CHINOIS



Cette photographie a été prise à un avant-poste de l'armée chinoise. Le soldat de gauche ressemble plutôt au type caucasique et celui de droite au type asiatique.

Explosion minière

OVIDO, Allemagne, 19. (P.A.)—Quatre mineurs ont été tués, 15 blessés et un certain nombre emprisonnés dans une explosion à la mine de charbon Boo Aller aujourd'hui.

LA QUESTION DU MORATOIRE EST ÉPINEUSE

La France veut connaître l'attitude des Etats-Unis, et ceux-ci attendent l'initiative de l'Europe.

UN MÉMOIRE

WASHINGTON, 19. (P.A.)—Le premier ministre Laval de France a pris des mesures diplomatiques en vue de connaître l'attitude du gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'extension possible européenne du moratoire sur les dettes internationales. M. Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a adressé au Secrétaire d'Etat américain Stimson un mémorandum disant que le premier ministre avait demandé des renseignements sur l'attitude de l'administration.

Le premier ministre a pris cette attitude à la suite d'un mémoire récent du secrétaire à l'ambassadeur Claudel, de France, expliquant la position des Etats-Unis sur la question des dettes. Le mémoire exprime à peu près les mêmes vues que le président Hoover et le premier ministre Laval, lors de leur déclaration conjointe pendant la visite de Laval à Washington. Les Etats-Unis sont toujours d'avis que l'initiative sur le problème des dettes doit venir d'Europe.

M. Laval a dit à l'ambassadeur Edge qu'il serait difficile pour lui de se présenter devant le parlement français et de parler de l'extension d'un moratoire européen sans connaître l'attitude des Etats-Unis.

RUMEUR NIE

LONDRES, 19. (P.A.)—Dans les milieux australiens, on a nié hier la rumeur de des offres seraient faites aux Etats-Unis en vue de l'extension du moratoire.

LA DÉFENSE DE L'HYDRO PAR L'HON. MEIGHEN

Il engage ses auditeurs à ne pas formuler de soupçons contre l'Hydro.

LE ST-LAURENT

CHATHAM, Ont., 19. (P.C.)—L'ex-premier ministre Arthur Meighen, qui est actuellement membre de la Commission Hydroélectrique d'Ontario, a engagé ici hier ses auditeurs à ne pas entretenir de soupçons contre la Commission simplement parce qu'on fait des efforts pour la faire dépecer. M. Meighen déclare qu'il ne cherchera pas à empêcher une enquête sur un aspect quelconque des activités de la Commission, mais il ne veut pas que celle-ci soit soumise à une controverse politique à cause de lui.

Meighen parla brièvement du projet de développement du St-Laurent qui, dit-il, produirait 2.000.000 de chevaux-vapeur, dont 1.000.000 pour l'Ontario. Selon lui cependant, il n'y a pas lieu de croire que le développement soit complet avant 1940. L'orateur parla de la construction par la Commission d'une ligne de transmission de la chute des Chats, P. Q. jusqu'à l'Ontario, entreprise qui avait épargné à l'Ontario la somme de 2.000.000 de dollars.

Cette note est impertinente

C'EST LE QUALIFICATIF DONNÉ À LA RÉPONSE DU JAPON AUX ETATS-UNIS.

NANKIN, 19. (P.A.)—La réponse du Japon à la récente note du secrétaire d'Etat américain Stimson, dans laquelle il parlait du traité des neuf puissances, a été qualifiée aujourd'hui d'impertinente pour l'Amérique et d'insultante pour la Chine par un représentant du ministère des Affaires Etrangères de Chine. L'assertion des Japonais, à savoir que le bien-être et la sécurité de la Mandchourie sont des questions d'une importance extraordinaire pour le Japon, est parfaitement vraie, dit le représentant en question, parce que la Mandchourie, comme source de matières premières, est en effet très importante pour le Japon dans ses préparatifs à une guerre possible, que l'Etat-major général japonais estime indispensable pour obtenir la haute main sur l'Océan Pacifique.

Triduum à San Rocco les 23, 24 et 25 janvier

Il est ordonné par le Souverain Pontife.

(De la Presse Associée)

CITE VATICANE, Italie, 19. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a ordonné un triduum de prières, dans l'église de San Rocco, pour demander à Dieu de faire en sorte, que la "conférence des dettes de guerre de Lausanne soit inspirée de justice et de charité." Ce triduum aura lieu les 23, 24 et 25 janvier.

AUTRE RECORD



Le fameux aviateur australien Charles KINGSFORD-SMITH a établi un autre record en faisant en douze jours une envolée d'Angleterre en Australie.

AUTRE RECORD ÉTABLI PAR C. K-SMITH

L'aviateur australien arrive en Australie après une envolée de 12 jours d'Angleterre.

L'ITINÉRAIRE

PORT-DARWIN, Australie, 19. (P.C.)—Le commodore de l'air Charles Kingsford-Smith, fameux aviateur australien, a établi un nouveau record commercial. Il est arrivé cet après-midi d'Angleterre à Port-Darwin, Australie, transportant 700 livres de courrier du nord.

L'envolée, calculée avec précision par l'aviateur, qui fit la conquête du Pacifique en 1928 et celle du nord de l'Atlantique en 1930, a duré 12 jours. Kingsford-Smith a donc battu son propre record de 13 jours, lors de son envolée en 1928 d'Angleterre en Australie, dans le Southern Cross. Il a piloté le petit Southern Star dans la présente envolée.

Le héros a reçu à son arrivée un télégramme d'un groupe de citoyens de Sydney, lui offrant de le conduire à l'aéroport de Sydney, d'Australie à une élection complémentaire dans Sydney-est. Smith est âgé de 34 ans et n'est plus sur la liste active du service d'aviation australien.

Kingsford-Smith est arrivé en Angleterre le mois dernier, transportant le courrier de Noël de l'Australie. A la veille de son envolée de retour en Australie, le Southern Star s'abattit sur des arbres et l'aviateur fut une envolée forcée. Il partit de Hambourg le 7 janvier et arriva à Marseille sept heures plus tard, à Rome le 8, à Athènes le 9, à Alep le 10, à Karachi le 12, à Calcutta le 13, à Singapour le 15, à Sourabaya le 16, à Kupang le 18 et à Port-Darwin le 19. A Kupang la machine s'engrêna dans la boue et ce fut le seul accident de l'envolée.

FIÈVRE DE L'OR DANS OAXACA

OAXACA CITY, Mexique, 19. (P.A.)—Une nouvelle "fièvre de l'or", apparentée à celle qui a fait traverser l'Atlantique à nombre de chercheurs et transformé les comarques espagnoles en chevaliers de l'or il y a 400 ans, s'est emparée de la vallée entière d'Oaxaca aujourd'hui.

A la suite de la découverte d'une tombe oubliée d'un groupe de nobles mixtèques la semaine dernière et d'or et de bijoux valant des millions, la population pense que le pie et la pelle peuvent exhumier d'autres trésors.

Le trésor trouvé est gardé par une forte garnison militaire et les archéologues du gouvernement sont arrivés pour étudier le trésor. On cherche surtout à découvrir si c'est royale ou les rois mixtèques avaient leur cour. C'est la croix, on l'on trouvera des trésors plus grands encore.

LE FILS CADET DU MAHATMA EST EN PRISON

Il est arrêté dans un village pour ses activités nationalistes.

CONDAMNATIONS

BOMBAY, Inde, 19. (P.A.)—Un autre membre de la famille de Gandhi a été conduit aujourd'hui en prison. Son fils cadet Ramdas a été arrêté dans le village de Hari-pura pour ses activités nationalistes. Gandhi est arrêté depuis quelques semaines et sa femme est condamnée elle-même à trois semaines de prison. Dix-neuf prisonniers, la plupart des femmes, arrêtés pour avoir fait le plot, ont été condamnés à six mois de prison. Quatorze femmes ont été arrêtées hier pour le même délit. Le lockout aux usines du chemin de fer à Matunga a pris fin aujourd'hui. La grève avait été déclarée le 6 janvier.

DES TROUBLES

Les policiers ont fait feu hier sur 500 indigènes dans le village de Gujarat, près de Peshawar, tuant une personne et en blessant une autre. Les indigènes attaquent les policiers après l'arrestation de six des chefs locaux du parti d'indigènes national païens. A Bombay, 40 nationalistes ont été arrêtés. A Calcutta, Mile Santi Ghose et Mile Unity Chowdhury, étudiants, subissent leur procès pour meurtre du magistrat Stevens.

Un rupture imminente

NANKIN, 19.—L'agence de nouvelles Kuomintang, a annoncé que la rupture des relations diplomatiques entre la Chine et le Japon était imminente à cause de la situation en Mandchourie.

Le ministre des Affaires Etrangères, Eugène Chen et plusieurs chefs chinois dont le "général chrétien", Feng Yon-Hsiang, se rallient à ce changement de politique, exigée par la situation anormale en Mandchourie.

SIX HOMMES SE FONT TUER

PARROT, Virginie, 19. (P.A.)—Six hommes ont péri dans la mine de la Pullman Anthracite Company. Les corps ont été retirés de la mine vers minuit. Les morts sont: F. Boyd, A. Boyd, P. Siffert, D. Siffert, H. Siffert et E. Sneed.



TORONTO, 19.—La pression est élevée au sud des Grands Lacs et dans la vallée du Mackenzie. Elle est basse dans le Montana, les Dakotas. Une profonde dépression concentrée sur Terre-Neuve se déplace vers l'est. Il a plu dans la Nouvelle-Ecosse; un vent du nord-ouest souffle sur Québec et les Provinces Maritimes, où il fait un peu plus froid. Il fait modérément froid et il neige un peu dans les provinces de l'ouest.

Promesses—Vallée de l'Ontario: Haut-Saint-Laurent: vents du sud-ouest; plutôt doux aujourd'hui et demain; un peu plus doux.

Maximum hier 36
Minimum durant la nuit 12
A 8 heures ce matin: Dawson, 40 sous zéro; Akavik, 32 sous zéro; Port Simpson, 16 sous zéro; Fort Smith, 28 sous zéro; Churchill, 13 sous zéro; Prince Rupert, 34; Victoria, 40; Kamloops, 30; Jasper, 3; Calgary, 14; Edmonton, 6; Prince Albert, 4 sous zéro; Winnipeg, 16; Saskatoon, 18; Toronto, 30; Kingston, 12; Ottawa, 12; Montréal, 16; Québec, 12; St-Jean, N.-B., 20; Moncton, 20; Halifax, 20; Charlottetown, 20; St-Jean, T.-N., 34; Detroit, 26; New-York, 32.

Carnet Mondain

Sir Montagu et lady Allan, de Montréal, ont reçu à dîner hier soir en l'honneur de leurs excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough et ont ensuite conduit leurs invités au régal Krentzberg.

L'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada et Mme Dupré quitteront Québec jeudi pour New-York d'où ils s'embarqueront vendredi à bord de l'Europa, en route pour Genève.

M. et Mme Pierre F. Casgrain, de Montréal, ont reçu intimement samedi soir en l'honneur de l'honorable et de Mme Ernest Lapointe à l'issue du dîner-causette offert au Cercle Universitaire.

Lady Kingsmill est actuellement à Beauharnois, Qué., l'invitée de M. et Mme Grange Kingsmill.

Mme Henri Taché a reçu au bridge hier après-midi.

Mme F. A. Anglin a reçu à dîner samedi soir en l'honneur de ses invités, M. et Mme Lucien de Bury, de Montréal.

M. et Mme W. F. C. Devlin sont revenus en fin de semaine, à bord de l'Europa, d'un voyage en Europe.

Mlle Jeanne Radaker, de Montréal, est l'invitée du dîner de Mme Louis Cousineau, d'Aylmer.

Mme B. M. F. Sylvester, de Smith's Falls, est l'invitée de Mme J. M. Forbes.

M. et Mme P. F. Baillargeon sont de retour dans la Capitale après avoir passé une quinzaine à Montréal, les invités de Mme L. A. Sauvé.

Mlle Olive Wilson a reçu à dîner de dix couverts samedi soir.

Mme Harry Renaud et ses enfants, sont retournés à Montréal, après un séjour de quelques semaines.

Essayez cette recette de BISCUITS préférée de Miss McFarlane

1 c. à thé de sel 4 c. à thé de Poudre à 2 tasses de farine à la pâtisserie (ou 1 1/2 tasse 2 c. à soupe d'huile (ou 1/2 tasse de beurre fondu) 1/2 tasse de lait, moitié lait, moitié eau.

Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Incorporer le beurre fondu, puis ajouter la farine tamisée pour faire une pâte molle. Jetez cette pâte sur une planche enduite et ne maniez pas plus que nécessaire. Abaissez, au rouleau ou à la main, à environ 1/8 pouce d'épaisseur. Découpez à l'emporte-pièce à biscuits. Placez sur tôle ou en tôle beurrée et faites cuire pendant 12 à 15 minutes dans un fourneau chauffé à 450° F.



"Pour Biscuits légers, floconneux employez la Poudre à Pâte 'Magic'"

dit Miss M. McFarlane, diététiste de l'Hôpital St. Michael, de Toronto



L'opinion de Miss McFarlane est basée sur une connaissance approfondie de la chimie alimentaire, ainsi que sur une expérience pratique en art culinaire.

La plupart des diététistes des grandes institutions, tout comme Miss McFarlane, emploient la "Magic" exclusivement. C'est parce qu'elle est toujours uniforme et produit des résultats invariablement meilleurs.

La "Magic" est aussi la préférée des ménages canadiens, se vendant plus que toutes les autres poudres à pâte réunies. Vous aussi, vous trouverez qu'elle rend vos pâtisseries plus légères et vous assure de meilleurs résultats chaque fois.

Livre de Cuisine Gratis—Le Nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous fournira des douzaines d'excellentes recettes pour vos pâtisseries cuites à la maison. Écrivez à la Standard Brands Ltd., Fraser Avenue & Liberty St., Toronto, Ont.



CONFÉRENCES DU T. R. P. FOREST CETTE SEMAINE

Le Très R. Père C. Forest, O.P., maître en sacrée théologie et doyen de la faculté de philosophie à l'Université de Montréal passera la semaine à Ottawa. Il donnera aux étudiants en philosophie des conférences sur le "Renouveau imprimé à la Philosophie par Descartes".

Le premier cours aura lieu mardi soir, à 7 heures, le deuxième et le troisième auront lieu à 8 heures, vendredi et samedi, respectivement. Les cours seront donnés au Couvent des Dominicains, 85 rue Empress. L'entrée est libre.

Mme B.-W. Lattin est dans un état grave à l'hôpital

DECOURAGÉE, ELLE SE LOGE UNE BALLE DANS LE CÔTE GAUCHE À SA DÈMEURE, SUR L'AVENUE SMITH.

Dans un moment d'aberration mentale, Mme Benjamin-W. Lattin, âgée de 49 ans, 79, avenue Smith, s'est logée une balle dans le côté gauche à sa demeure vers 9 heures hier soir, et elle est aujourd'hui dans un état précaire à l'hôpital Général Misericordia où elle fut transportée d'urgence. Mme Lattin ne jouissait pas d'une bonne santé quelque temps et l'on croit que c'est la raison pour laquelle elle a voulu s'enlever la vie. Un peu après minuit ce matin, une transfusion de sang fut pratiquée à l'hôpital pour redonner des forces à la victime et rendre une opération possible. Les médecins qui soignent Mme Lattin n'ont rien de mieux à lui proposer que de la laisser mourir.

La réception annuelle de la division des jeunes de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu hier soir, au Château Laurier. Les salons étaient décorés de fleurs et de fleurs britanniques. Mlle Isabel Hutton, présidente, Mme F. A. Anglin, Mme M. J. Lyons et Mlle Dorothy Battle recevaient les invités. Mlle Hutton portait une robe de satin jaune pâle. Mme Anglin était en robe de georgette lavée recouverte de dentelle or. Mme Lyons portait une robe de georgette et de dentelle noire.

Mlle Dorothy Battle était vêtue d'une robe de satin d'angle de nuance pêche. On dansait dans la salle de bal et le souper fut servi en la salle "Jasper". Plus de deux cents invités assistaient à cette réception.

De dévoués artistes d'Ottawa et de Hull sont à préparer pour le 3 février prochain une grande soirée au profit de l'Orphelinat St-Joseph.

AVIS—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, peuvent se communiquer le soir par téléphone de 7 à 8 heures à R. 2154 ou par écrit à case Postale 554, Le Droit.

À L'ANNEXE DE SAINT-VINCENT

Les membres de la Chorale de St-Joseph de Wrightville ont eu la bonté dimanche de venir à l'hospice St-Charles chanter le Salut à 1 h. 30 p.m., puis de monter à l'Annexe des Incurables donner un magnifique concert pour les malades.

Les musiciens étaient au nombre d'une vingtaine, heureux de causer quelque plaisir aux pauvres souffrants que Jésus tient si longuement attachés à la croix.

Voici le programme du Salut: Parce, à trois voix, composition de C. Marier.

Solistes, Mlle Juliette Sauvé Thérèse Cloutier, Anita Kipp, Adele fidèles, soliste, Mlle J. Sauvé Ave Maria, duo, Mlle Thérèse Cloutier et Germaine Trépanier. Ecce fidelis, à trois voix, C. Marier Tantum Ergo. Laudate.

Chœur: Célébrons le Seigneur, à quatre voix égales: solistes, Mlle Germaine Trépanier, Thérèse Cloutier, Anita Kipp.

Le concert fut très intéressant. Le compte rendu qui suit permet de juger.

1—Chœur, Les Pêcheurs, de Chaminade. 2—Solo de violon, Mazurka, Wieniawski. 3—Quatuor vocal, Le Rosaire, de Nevin. 4—Solistes de la chorale.

5—Chant, Les Trois Noëls, Mlle Thérèse Cloutier.

6—Solo de piano, Sur la mer, de Boëmann. 7—Mlle C. Marier.

8—Chant, L'Ange de Théodore Botrel (une des belles voix de l'hospice).

9—Récitation, Lettre d'une mère française à une mère allemande. 10—Solo de violon, Canari, de Paganini. 11—M. Henri Davidson.

12—Récitation, Le mot, de V. Hugo. 13—Chœur, L'Angelus de la mer. La chorale. Organiste: Mlle Charlotte Marier.

Merci à ces dévoués artistes pour leur obligeante charité. A la vue de la joie qu'ils avaient procurée aux chers malades, ils ont promis de nous revenir. Tant mieux! Et puisse leur exemple être suivi. Les concerts du dimanche sont une heureuse diversion dans la vie des malheureux infirmes cloués des années sur leur lit de douleur. Ils leur donnent un peu de distraction, un peu de plaisir, leur font oublier quelques instants l'acuité de leurs souffrances, aussi les bonnes religieuses de l'Annexe, comme celles de l'hôpital Saint-Vincent, favorisent le plus possible ces auditions, et sont bien reconnaissantes envers les personnes qui se dévouent ainsi pour leurs patients, qu'elles considèrent un peu comme leurs enfants, qu'elles soignent comme des mères, à l'exemple de leur vénérable fondatrice, la mère d'Yvonne, si bonne et si charitable.

Gilberte SAWYER.

LA MUSIQUE GIESEKING

UN GRAND PIANISTE, APPLAUDI PAR UNE FOULE NOMBREUSE HIER SOIR.

Il fait parler le piano: Cette expression qui vient du peuple peint d'un trait l'ensemble des impressions que nous avons éprouvées en entendant jouer Walter Gieseking hier soir au Collège du Giebo.

D'une stature et d'une prestance très avantageuses, Gieseking, artiste dans la cinquantaine, sait tirer profit des multiples ressources de son instrument. Il est tout entier à son art, mais n'oublie pas son auditoire. Il vit avec eux, et de tous les sentiments qu'il sait décrire dans la musique. Aussi, il est très intéressant à suivre. Les nombreux rappels dont il a été l'objet et les applaudissements prolongés qui ont suivi chacune des pièces de son programme en font foi.

Sous ses doigts de technicien subtil, le clavier traduit fidèlement toutes les nuances des phrases musicales. Révéler, Gieseking nous entraîne dans des domaines mystérieux et charmes où nous admirons les grandeurs de la nature, le calme des lacs, le murmure des ruisseaux et aussi les grondements impétueux de la tempête, la solennité des forêts vierges.

Gieseking chante également la beauté et l'amour. Mais ce n'est pas cette affection sentimentale et capricieuse que nous attendrions d'un jeune pianiste. C'est l'amour mâle, noble, puissant et élevant de l'âge mûr. Ses pièces nous ont paru choisies en logique harmonie avec l'énergie et la possession de soi de l'artiste.

Au milieu du déluge de musique mécanique qui se dispute nos oreilles, il fait bon s'asseoir dans une salle et goûter des génies comme Gieseking en personne. C'est pour quoi nous tenons à remercier bien cordialement M. Antonio Tremblay impresario, de l'excellente série de concerts dont il a doté la saison musicale à Ottawa. Nous lui souhaitons d'avoir toujours le même succès d'assistance hier soir.

Gieseking a joué hier soir un programme varié comprenant du classique, du romantique et du moderne, comme on pourra le voir par le détail du programme:

I.—Partita en Si bémol majeur, No. 1, de J. S. Bach. (Prélude, Allemande, Courante, Sarabande, menuets, Gigue). — Trois Sonates de Domenico Scarlatti.

II.—Sonate en Do mineur, Op. III, de Beethoven. (Maestoso, Allegro, Adagio).

III.—Études symphoniques, R. Schumann.

IV.—Reflets dans l'eau, de Debussy. — Poissons d'or, de Debussy, et Ondine, de Ravel.

Grand banquet des agents d'appareils de radio "Philco"

IMPORTANCE DE LA PUBLICITÉ DANS LES JOURNAUX—SUCÈS OBTENUS PAR CETTE COMPAGNIE.

David McMillan, Toronto, gérant de publicité de la compagnie Philco, dans une allocution à un banquet des dépositaires de radios Philco au Château Laurier, hier soir, a insisté sur l'importance de l'annonce dans les journaux.

En déclarant que l'an dernier 53,000 radios de marque Philco ont été vendues au Canada, Philco est le radio le plus annoncé au Canada, dit M. McMillan, et les résultats sont tout simplement merveilleux.

Pendant l'année qui vient de finir 43,000,000 d'annonces ont paru dans plus de 206 journaux ou périodiques et nous continuerons la même politique cette année, dit-il.

M. JOHN BAIN.

John Bain, "le père du Philco au Canada" fit un résumé des progrès de la compagnie depuis son organisation.

James Baldwin, ingénieur en chef de la compagnie et Lon Cavanagh, distributeur pour l'Alberta, firent aussi de courtes allocutions, ainsi que M. Huot et H. T. Bradley, distributeurs pour Québec et Ontario, respectivement.

S. E. Olsen, gérant général de la compagnie canadienne Philco, fit une revue des activités et du progrès permanent de la compagnie.

Roy Wright, Jack Grace et Jack Powell présentèrent un acte de vœux.

Le banquet était offert par McMillan Supplies Ltd., distributeurs pour Ottawa.

S. E. de la Ronde, gérant de McMillan Supplies, présida le banquet.

Aux halles de Strathmore, Mme Blum rencontre Mme Hirsch.

—Qu'est-ce que vous avez dans votre panier, madame Hirsch?

—Devinez!

—Cela se mange?

—Où?

—Par quelle lettre ça commence-t-il?

—Par un K.

—Des kreouilles?

—Non.

—Des karottes?

—Non.

—Des kreouilles?

—Non.

—Des kreouilles?

—Non.

—Des kreouilles?

—Non.

—Des kreouilles?

—Non.

—Des kreouilles?

—Non.

Cette exposition de fleurs en mars

L'exposition annuelle de fleurs d'hiver de la Société d'Horticulture d'Ottawa aura lieu les 4 et 5 mars dans les grandes salles de l'édifice Ottawa Electric, rue Sparks. L'exécution de la Société s'est réunie hier soir et a fixé ces dates.

Plusieurs variétés de fleurs seront exposées à cette occasion et cet événement attirera sans doute comme par les années passées un grand nombre de visiteurs. Le trophée donné par le ministère d'Agriculture de la Colombie Anglaise pour le meilleur étalage de fleurs provenant de bulbes de la Colombie Anglaise sera de nouveau offert cette année pour un concours parmi les écoliers et écolières.

Voyage de noces. En chemin de fer, deux jeunes mariés montent dans un wagon de première classe. Derniers adieux aux parents. La locomotive siffle, le train s'ébranle et le couple s'installe près d'un monsieur qui ne tarde pas à s'endormir et à ronfler. Pen à peu le couple se familiarise avec ce ronflement et, sans inquiéter de la présence du dormeur, Madame donne à son mari les noms les plus tendres. —Mon petit chat, mon petit loup, mon petit bicheon, mon petit rat, mon...

Alors, le monsieur, s'éveillant: —Appelez une fois pour toutes mon archa de Noé, et laissez-moi dormir, tonnerre!

Nouvelles du Magasin Bryson-Graham La Vente de Meubles Semi - Annuelle

Bat Son Plein Avec Plusieurs Valeurs Extraordinaires en Meubles

Recommandables de Tous Genres

Peu importe ce que vous désirez, vous en manquerez pas de le trouver dans cette grande vente et à une appréciable épargne. Les mobiliers annoncés en cette réclame sont typiques des occasions qui se présentent en meubles de tous genres. Venez, mercredi, et permettez qu'on vous les montre.

EMMAGASINAGE ET ASSURANCE GRATIS DES MEUBLES ACHETES MAINTENANT POUR LIVRAISON PLUS TARD.

Aubaine extraordinaire en Mobiliers de Chambre à Coucher

Mobilier de Chambre à Coucher de 5 Morceaux de Noyer Solide Gibbard

\$110.00

Valeur courante de \$179.00

Un fascinant mobilier se composant d'un gros bureau de toilette, d'une table-coiffeuse, d'une chiffonnière, d'un lit et d'un banc. Une aubaine extraordinaire en un mobilier bien construit qui plaira par son apparence et sa qualité de haut ton. Voyez-le, mercredi.



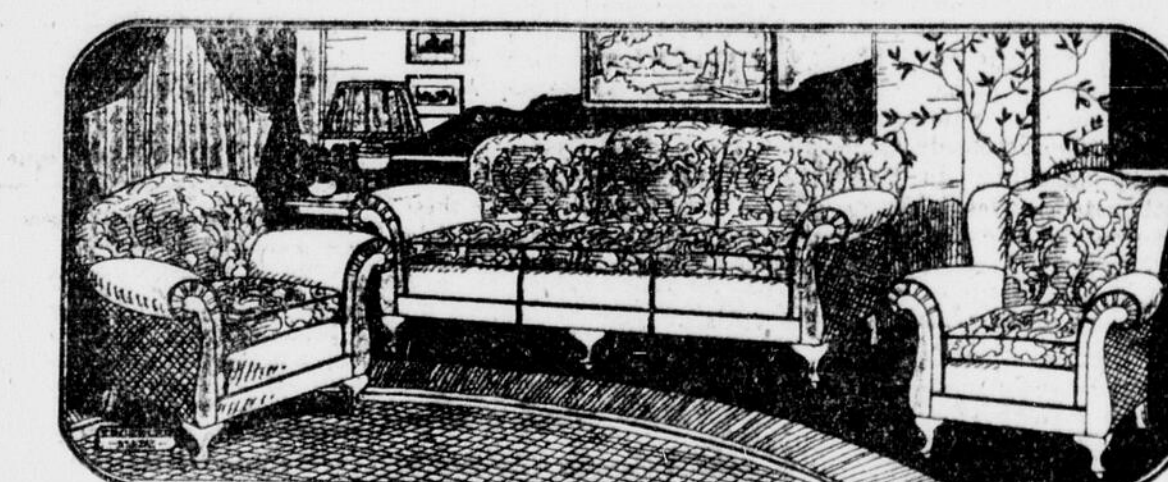
Mobilier Chesterfield Snyder de 3 morceaux

Prix de Vente Semi-Annuelle

\$115

Régulier \$175.00

Un gros style massif, recouvert en tapisserie ou moquette. Avec coussins réversibles à ressorts Marshall. Si vous désirez vous procurer un mobilier de valeur confortable d'une belle apparence de haut ton et à un prix modique, ne manquez pas de voir cette occasion par excellence.



Si vous désirez échelonner vos paiements — notre

Mode du Club des Amateurs de Foyers

est à votre disposition pour l'achat de meubles et de garnitures de maison de tous genres en montants de \$25 et plus. Suivant ce mode commode vous faites un

Premier Paiement d'Un-Dixième et le solde est payable en Dix Mensualités.

Mobilier de Salle à Manger de 9 Morc.

Prix de Vente Semi-Annuelle.

\$149.50

Régulier \$195.00

Un mobilier Gibbard de noyer solide, en un chic style Reine-Anne, joliment fini, se composant d'un gros buffet, d'un vaisselier, d'une table à rallonge et d'une série de chaises de salles à manger en véritable cuir. Une aubaine très remarquable qui intéressera tous ceux qui désirent se procurer un attrayant mobilier de salle à manger d'une excellence particulière.



Plusieurs à moins du prix du gros!

Dans la Vente Semi-Annuelle de CARPETTES

Cette grande Vente de Carpettes intéresse tous ceux qui désirent se procurer des Carpettes pour l'embellissement et le confort de leur foyer, des Carpettes de qualité durable. Des achats effectués avant la tendance actuelle aux prix élevés nous permet d'offrir plusieurs Carpettes à moins des prix du gros actuels. Visitez ce Rayon et voyez les splendides étalages. Dans l'assortiment vous trouverez les occasions suivantes en

Fascinantes Carpettes Wilton

Marques Barrymore et Brite-Home, qualités excellentes pour leur fini, et la beauté de leurs dessins et effets de couleurs.

Ravissantes Nuances	Grandeur 4 pds 6 pcs x 6 pds	Splendide Choix de Dessins
	Carpettes, Régulier \$18.50	
	\$13.50	
Grandeur 4 pds 6 pcs x 7 pds 6 pcs	Carpettes, Régulier \$23.75	Grandeur 9 pds x 9 pds
Pour	\$16.45	Carpettes, Régulier \$38.50
Carpettes, Régulier \$28.00	\$19.25	Carpettes, Régulier \$66.00
Pour		\$45.50
Grandeur 6 pds 9 pcs x 7 pds 6 pcs	Carpettes, Régulier \$24.70	Grandeur 9 pds x 10 pds 6 pcs
Pour	\$24.70	Carpettes, Régulier \$47.50
Carpettes, Régulier \$42.00	\$28.30	Carpettes, Régulier \$75.00
Pour		\$51.25
Grandeur 6 pds 9 pcs x 9 pds	Carpettes, Régulier \$42.00	Grandeur 9 pds x 12 pds
Pour	\$28.55	Carpettes, Régulier \$74.00
Carpettes, Régulier \$48.00	\$32.95	Carpettes, Régulier \$85.00
Pour		\$58.70

Bryson-Graham Limitée

Angle des rues Sparks et O'Connor

L'Eglise n'a pour adversaires que l'orgueil et l'erreur; toute science qui la combat ou même qui ne la sert point est par là même convaincue de fausseté.

Mgr BERTEAUD.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

MERCREDI, 20 JANVIER 1932 — 20^e jour de l'année.
Lever du soleil 7:25 — Lever de la lune 1:21
Coucher du soleil 5:12 — Coucher de la lune 3:30

QUARANTE-HEURES

Couvert de Vankleek Hill: 19, 20 et 21 janvier.
FÊTE DU JOUR — SS. Fabien et Sébastien, martyrs.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1912

Publié par le Syndicat d'Ouvriers Sociaux (Ltee)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien
Canada \$5.00
Ottawa, par poste \$5.00
Hébergement \$2.50
E.-U. et Union Postale \$2.50

OTTAWA LE 19 JANVIER 1932

Le recours au Conseil Privé

Ce qu'en pense M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice. — Une injure à notre magistrature. — Coup de mort à une légende. — Le Conseil Privé n'est pas le protecteur des droits de la minorité. — Jugements entachés d'opportunisme politique. — Vestige de l'époque coloniale.

Dans une conférence qu'il prononçait samedi dernier devant les membres du Cercle Universitaire de Montréal, M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King, a rangé les appels au Conseil Privé parmi les vestiges apparents qui nous restent de notre ancien état colonial et qu'il convient de faire disparaître.

Il est temps que la Canada règle lui-même ses conflits judiciaires. Les lois canadiennes ne sont pas les mêmes que les lois anglaises, sinon dans leurs principes, du moins dans leur application et dans leur objet. Personne ne comprend mieux nos lois, leur sens, leur portée, leurs particularités que ceux qui en ont fait toute leur vie une étude attentive. Personne mieux que notre magistrature et notre bureau ne peut les interpréter et les appliquer. "Je ne puis admettre, dit avec raison M. Lapointe, que nous ne pouvons avoir au Canada une Cour Suprême apte à juger sur une question de responsabilité de la Compagnie des Tramways de Montréal envers une dame qui a été blessée en descendant d'une voiture de la compagnie, ou capable de déterminer la valeur d'une propriété qu'une corporation d'éclairage est obligée d'exproprier pour les fins de son entreprise."

Il y en aurait long à dire sur le coup élevé des appels au Conseil Privé, sur le retard que ce recours apporte dans l'administration de la justice et aussi sur l'étrangeté de certaines décisions du même tribunal. Ces divers aspects ont déjà été amplement développés.

Nous voulons faire ressortir aujourd'hui un point sur lequel M. Lapointe a insisté et qu'il a éclairé de fortes preuves, à savoir que ceux qui prétendent que le Conseil Privé est le dernier rempart des droits des minorités se trompent étrangement.

L'acte de la législature du Nouveau-Brunswick abolissant les écoles séparées en 1871 a été l'objet du premier litige de cette nature", dit-il. "L'appel de la minorité catholique fut rejeté par le Conseil Privé. La Cour Suprême du Canada n'avait pas alors été créée, et cette cause ne lui fut pas soumise. La cause suivante fut celle des écoles du Manitoba. Dans la cause de Barrett vs Winnipeg, la Cour Suprême du Canada décida unanimement que l'acte de la législature du Manitoba était inconstitutionnel et violait illégalement les droits de la minorité catholique. Mais cette décision fut renversée par le Conseil Privé, qui déclara la loi provinciale valide."

"Il est vrai que deux ans plus tard le Conseil Privé, dans la cause de Brophy et la province du Manitoba, reconnaissait à la minorité le droit de se plaindre au gouvernement fédéral et de demander une loi remédieuse, mais les événements ont prouvé que ce recours était illusoire. Et il n'en est pas moins vrai que si la Cour Suprême eût été le tribunal final d'appel, la minorité aurait eu gain de cause et vu l'acte dont elle se plaignait déclaré nul et de nul effet."

"Le règlement 17 d'Ontario, de désagréable mémoire, ne fut pas soumis à la Cour Suprême; l'appel des tribunaux d'Ontario fut porté directement au Conseil Privé. Le règlement y fut déclaré légal et valide."

"Nous avons subsequmment la cause du Township de Tiny, dans laquelle la minorité catholique d'Ontario réclamait sa juste part des taxes et des octrois scolaires. En Cour Suprême, trois juges se prononcèrent en faveur du maintien de l'appel et trois juges furent d'un avis contraire. La Cour étant également divisée, l'appel fut renvoyé. Le Conseil Privé rejeta encore l'appel de la minorité catholique."

"Je pourrais mentionner les décisions du Conseil Privé dans les affaires Guibord, Louis Riel et Despatie-Tremblay, qui furent toutes adverses aux prétentions de la minorité."

Et M. Lapointe ajoute: "Je ne suggère en aucune façon que ces décisions ne sont pas en tout point conformes à la loi, mais je veux attacher ce fantôme, ce mythe du Conseil Privé protecteur des droits minoritaires à l'encontre de notre Cour Suprême."

Les juges du Conseil Privé s'en tiennent-ils toujours à l'esprit et même à la lettre des lois, aux jugements précédents et à l'interprétation ordinaire qui doit être faite des uns et des autres? Un avocat ontarien écrivait, en 1929, dans la "Canadian Bar Review" que le Conseil Privé n'est pas une cour de jurisprudence soumise à toutes les restrictions que comportent les faits, qu'il tient compte, dans ses décisions de la direction des affaires publiques et de l'opportunité politique. C'est ce que M. Lapointe répétait lui-même à la Chambre des Communes au cours de la dernière session: "Ils (les juges du Conseil Privé) élaborent d'avis sur certaines matières, comme le prouve la jurisprudence et l'on dit même — je ne crois pas que cela ait jamais été nié — que les principes du droit ne motivent pas seuls les arrêts, mais que des questions d'ordre politique y entrent aussi en ligne de compte."

Charles GAUTIER.

LES EMPLOYÉS CIVILS

Un récent arrêté ministériel.

Les fonctionnaires d'Ottawa, points de la déclaration ne prêtent à aucune équivoque: "Le premier consistait dans la définition d'un employé civil. Celui-ci doit toucher un salaire annuel d'au moins \$600. Il remplit des fonctions qui exigent, pendant les heures de travail, toute son attention. Dès lors il ne peut pas s'occuper des affaires publiques qui, d'une façon générale, sont d'une nature accessoire. Tout employé civil, s'il reçoit \$600 par année ne peut aspirer à une autre rémunération substantielle. Nombreux

sont-ils à l'heure actuelle les fonctionnaires qui, dans leurs heures de loisir, font de la tenue de livres, de l'assurance, de la musique, etc., toutes occupations qui leur rapportent des revenus appréciables. Le gouvernement, paraît-il, ne serait pas sévère pour les employés qui reçoivent très peu du trésor fédéral. Il ne les inquiéterait pas lorsqu'ils se livreraient à des occupations qui leur aident à vivre.

3°—Les employés civils, selon les termes de la définition que nous venons de donner, s'ils veulent remplir des charges publiques ou autres à rémunération, doivent en demander l'autorisation au gouvernement et obtenir leur congé, sans paie, pour le terme pendant lequel ils occupent des positions extérieures.

Tombent sous le coup de la loi nos commissaires municipaux, nos échevins et les personnes qui, en dehors de leurs heures de travail, s'occupent à des emplois qui leur rapportent des revenus dits substantiels. La loi a été publiée en vue de résoudre le problème que posait à l'élection récente de deux employés civils à des postes municipaux importants: MM. Charpentier et McCann. Il n'était pas alors question d'échevins. Depuis, on a fait remarquer que plusieurs de nos édiles étaient à l'emploi du gouvernement. Il apparaît que les échevins, aussi bien que les commissaires, sont affectés. Ils ne seront pas inquiétés cette année. Mais l'an prochain ils ne pourront pas briguer de nouveaux les suffrages à moins d'obtenir leur congé sans aucun salaire du gouvernement.

En ce qui regarde les membres d'un conseil municipal, la question du salaire ne devrait pas entrer en ligne de compte. Ce serait injuste que l'arrêté ministériel frappe les commissaires et les échevins uniquement parce qu'ils touchent un salaire. Pourquoi ne pas être sévères? Ce sont là des fonctions que tout le monde ne peut pas remplir d'une façon satisfaisante pour les électeurs. Il faut nécessairement aux élus un certain vernis, une certaine connaissance des problèmes municipaux. Allons-nous remplacer ceux qui vont disparaître par des chômeurs? Le gouvernement est-il prêt à soutenir cette thèse?

La raison principale que doit invoquer l'autorité pour empêcher les employés civils à participer aux élections municipales et à se faire élire, c'est bien que le poste d'échevin et de commissaire est accessoire. Le fonctionnaire qui les occupe peut officiellement, malgré la meilleure volonté, remplir son devoir en tant qu'employé civil. Mais il n'est de même de tous ceux qui occupent un poste public quelconque: commissaires d'écoles privées ou publiques, membres des commissions d'expositions, d'hôpitaux et de bibliothèques publiques, etc. Ces gens-là, pour la plupart, ne touchent pas de salaire pour rendre service à leurs compatriotes. Ainsi en est-il des membres des conseils des municipalités environnantes. Cela n'empêche que, selon les termes de la loi, leurs fonctions extérieures nuisent à leurs devoirs d'employés civils.

Le gouvernement, comme employeur, a parfaitement le droit d'interdire à ses employés de se présenter aux postes municipaux. C'est une question de régulation interne. Les banques ne font pas autre chose à l'égard de leurs propres employés. En est ainsi pour maints autres patrons qui n'aiment pas que leurs employés occupent des postes publics. Nous le répétons. C'est là une question de régulation interne. Le conseil des ministres peut tolérer ou prohiber selon les avantages ou les désavantages qui ressortent d'une telle participation aux emplois extérieurs.

Mais nous pouvons bien demander que tous les employés civils soient placés sur un pied d'égalité. Qu'on ne permette pas à une certaine catégorie d'occuper des postes publics très absorbants pour défendre à une autre de remplir des fonctions semblables dans un autre domaine, sous le prétexte que certaines occupations entraînent une rémunération tandis que d'autres n'en ont pas. Les salaires municipaux ne sont que des indemnités très peu élevées. Elles ne couvrent pas les dépenses auxquelles un échevin ou un commissaire consent pour faire honneur à son rang social. Il y a là un point de justice pour le gouvernement.

Faut-il ajouter que le conseil des ministres est pleinement justifiable d'interdire à ses employés des occupations qui ne sont pas de nature publique et qui rapportent un salaire plus rémunérateur? Ceux-là privent réellement les chômeurs d'un gagne-pain.

Léopold RICHER.

Au Jour le Jour

Nos finances

On publie de bons et de moins bons rapports sur les finances du Canada. En décembre notre revenu dépassait de \$1,200,000 en chiffres ronds nos dépenses. C'était beaucoup mieux qu'au cours du mois correspondant de 1930 où nos dépenses l'emportaient par près de \$5,000,000 sur nos recettes.

Cet excellent résultat ne doit pas nous faire oublier que, pour les neuf mois de l'exercice courant, nous ne sommes pas dans une position aussi favorable. Pendant cette période, nos dépenses se chiffraient par \$268,199,739 et notre revenu par \$253,641,191. Si nous jetons un regard sur notre dette publique à la fin de 1931, nous constatons une hausse, en chiffres ronds, de \$120,000,000. C'est moins réjouissant.

Exécutions capitales

On a rapporté que, à Barrie, pendant l'exécution d'un meurtrier, le 16 courant, une centaine de personnes auraient brisé la porte d'un vaste hangar où avait lieu la pendaison. On demande, là-dessus, de faire les exécutions capitales dans un droit central comme c'est l'habitude, par exemple, dans l'état de New-York.

Avant de juger de l'incident de Barrie, attendons les rapports officiels. Il se peut qu'on n'ait pas pris les mesures nécessaires pour éloigner la foule de l'endroit de l'exécution. S'il y a faute de la part des autorités locales, cela n'a rien à faire avec la centralisation des exécutions capitales.

Nous devons tenir à la pratique courante. Cette coutume d'appliquer la justice, dans la région où le coupable a perpétré son crime, comporte, pour ceux qui ont connu le condamné, une leçon qui perdrait presque toute sa force si l'exécution prenait place dans un lieu éloigné. Nous en tirons la preuve dans la dernière exécution capitale survenue à Hull. L'impression a été beaucoup plus salubre que si nous avions appris que cette exécution s'était faite dans un pénitencier de Montréal.

Cette leçon de choses que donne la pendaison locale à la population de la région du crime, nous devons la conserver, mais qu'on prenne les moyens nécessaires de tenir la foule à distance du lieu où s'accomplit cet acte de la justice.

M. A.-E. Provost

Demain après-midi, aura lieu l'élection des directeurs de l'Exposition Centrale du Canada. Il est d'une importance capitale que, pour le succès de cette entreprise, soient nommés des hommes compétents. Tant vaut la tête, tant vaut l'administration.

M. A.-E. Provost, favorablement connu dans les milieux commerciaux de la ville, est un candidat tout choisi. C'est d'abord un ancien directeur. A la tête d'un établissement important de la ville, il a de précieuses connaissances et relations en affaires. L'Exposition Centrale du Canada tirerait avantage d'un homme de cette expérience.

M. A.-E. Provost doit être élu haut la main.

Vérificateurs municipaux

Tout était loin d'être légal dans la nomination des vérificateurs municipaux depuis deux ans. Maintenant que l'on verra à obtenir de Toronto le pouvoir nécessaire, nous ne voyons pas pourquoi on se serait opposé au choix de MM. Milne et Steele.

Cette maison est aussi compétente que celle de M. Crawley. Nous ne perdrons rien de ce côté. Restait la question d'économie. La maison Crawley demandait \$12,500, tandis que MM. Milne et Steele consentaient à faire le même travail pour \$11,000 par année. On nous dira qu'il ne valait pas la peine de

Pose d'une plaque

commémorative

de Mgr Langevin

DANS LA CATHÉDRALE DE GRAVELBOURG A CÔTÉ DE CELLE QUI RAPPELLE LA MÉMOIRE DE MGR MATHIEU.

Une deuxième inscription, sur bronze, cette fois en souvenir de Mgr Adélard Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface, a été placée dans la cathédrale de Gravelbourg, à côté de celle qui rappelle la mémoire de Mgr Mathieu, le dimanche 19 janvier 1932, après la grand'messe, en présence de Mgr Laflamme, Vicaire Capitulaire de Québec, venu visiter S. E. Mgr Villeneuve, l'Archevêque-Élu. A cette occasion, celui-ci a prononcé le discours suivant:

"Il convenait. Nos chers Frères, que le souvenir du grand archevêque de Saint-Boniface qui présida il y a environ un quart de siècle à la fondation de cette paroisse de Gravelbourg et de ses autres paroisses les plus anciennes de Notre diocèse, fût lui aussi inscrit en caractères indélébiles non seulement en nos coeurs où il continue de vivre et de provoquer tant d'enthousiasme, mais sur les murs de cette cathédrale, à côté de l'inscription que nous avons eu le bonheur de fixer déjà à la mémoire de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, sous la houlette duquel s'est ensuite développé ce qui constitue maintenant Notre territoire."

"Nous y songions dès l'an dernier, à pareille époque, quand Nous érigions la plaque commémorative que Nous devons à la bienveillance de Mgr McGulgan, l'actuel archevêque de Régina, fidèle ainsi à l'honneur dû à son prédécesseur. Il Nous semblait que le pieux Pontife dont Nous avons reçu une part d'héritage réclamait lui-même de la haute l'hommage dû à ce vaillant et intrépide archevêque qui avait en sa faveur partagé son domaine et qui demeura d'abord son métropolitain."

"C'est sous le coup de cette conviction que Nous faisons part de nos desirs à l'un des prêtres les plus fidèles du 'grand bled' selon le mot desormais historique, non seulement en son vivant, mais même sur sa tombe. 'M. l'abbé Henri Bernard, aujourd'hui à Montréal. Nous comprit dès le premier mot, et c'est à sa libéralité et à sa pitié filiale que Nous devons le bronze commémoratif qui va être maintenant découvert sous vos yeux et dont l'hommage s'exprime en ces termes:

A la vibrante mémoire de
MGR ADELARD LANGEVIN,
O. M. I.,
Archevêque de Saint-Boniface
1895-1915.

Inspirateur de l'abbé Pierre Gravel dans la fondation et le prodigieux développement de GRAVELBOURG
Dépositum custodi.

"Nous exposons l'an passé, Nos très chers Frères, les raisons, suggérées par les divines Ecritures, de garder présentes à la mémoire des peuples la vie et l'oeuvre des vénérables Pasteurs qui les ont conduits dans les paturages du Seigneur. Et Nous disions le mérite de l'Archevêque de Régina que vous pleurez encore."

Mais comment ne pas vous faire admirer aussi la féconde et noble carrière de l'Archevêque un cœur de flamme dont Nous évoquons aujourd'hui le souvenir. 'Nous le revoyons encore par la pensée comme Nous l'avions connu des Notre jeunesse, alors que ses bras Nous pressaient avec la tendresse d'Isaac pour Jacob et qui répandait sur notre tête, en même temps que les prophéties les plus étonnantes, les plus odorantes bénédictions de sa piété. 'Ecce odor filii mei sicut odor agni pleni, cui benedixit Dominus. (Gen. XXVII 27-28). L'oeil vif, le front large, le geste nerveux, la voix claironnante, l'âme haute et droite, il devait être sur le siège des prophètes et des Taché, le phare de la vérité, le héros de la justice, l'incorruptible défenseur du dépôt sacré qui lui avait été confié par le Seigneur Pontife, selon son incoercible devise: Depositum custodi."

"On sait l'activité dévorante qui marquait son épiscopat. C'était à l'époque où, dans l'Ouest, un monde nouveau s'élaborait. On le trouva à la tête de tous les mouvements de progrès, fondant les paroisses et les sociétés, amenant de l'Est Canadien, de la France faire le changement. Nous sommes de l'opinion contraire. Mil, le cinq cents piastres, c'est quel que chose. Que l'on épargne ici et là des mille piastres, on finit par former une somme rondelette. Nous devons pratiquer cette année l'économie sans nuire à l'efficacité de l'administration de la ville. Ce principe ne doit pas rester lettre morte. Le conseil municipal l'a compris. Il faut l'en féliciter.

C. L'H.

En publicité la vérité s'impose—depuis 40 ans, nous affirmons que le "Red Rose" est du bon thé

"Un bon thé" THE RED ROSE

2 Qualités Supérieures—Etiquette Rouge et Orange Pelose

IL RENONCE À CETTE POSITION

UN FONCTIONNAIRE ABANDONNE LA POSITION DE MEMBRE DU BOARD OF EDUCATION

PORT-ARTHUR, Ont., 19.—G. H. Burbridge, qui a été pendant cinq ans membre du Board of Education, a démissionné hier, donnant pour raison l'adoption par Ottawa d'un arrêté en conseil défendant aux employés du gouvernement de remplir des fonctions publiques. M. Burbridge est ingénieur de district intermédiaire du ministère des Travaux Publics.

J.-M. Rodrigue, O. M. I., Evêque de Gravelbourg.

L'habitude d'une place de choix dans la persévérance; mais un premier acte posé dans un sens est le point de départ d'une habitude.—Louis Rouze.

Christie's
TOUJOURS FRAIS
SODA WAFERS
CHRISTIE'S
CHRISTIE'S
CHRISTIE'S

Nouveautés

- Calendrier liturgique 50c
- Almanach du Peuple 25c
- Almanach de la Langue française 35c
- Recueil de Cantiques (R. P. C. Latour, O.M.I.) 75c
- Nos Immortels (Germain Beaulieu) \$1.00
- Rois ou Esclaves de la Machine (Josaphat Benoit) \$1.00
- Dilettante, roman (Claude Robillard) 75c
- Et les feuilles tombent, roman (Flor des Dunes) 75c
- Juana, mon aimée, roman (Harry Bernard) \$1.00
- Dans les ombres, roman (Eva Sénécal) 75c
- La chair décevante, roman (Eva Sénécal) 75c
- La Prière dans l'Oeuvre du Salut (Mgr L.-A. Paquet) \$1.00
- Notre-Dame de Hull (R. P. J. Bonhomme, O.M.I.) 50c
- La Revue Nationale Chinoise, 14 nov. 1931 25c
- L'Almanach de l'Action Sociale Catholique 50c
- En Louisiane (voyage du "Devoir") 25c

N.B.—Par la poste, ajouter 5 sous.

Librairie du "Droit"

OTTAWA, Ont.

Consultez vos voisins!



Ét pourquoi pas? A titre de contribuable, chaque citoyen est un actionnaire de l'Hydro. C'est bon sens logique et le bon sens d'encourager ce qui est "notre".

Commission Hydroélectrique d'Ottawa

109, RUE BANK Téléphone: 713 QUEEN

HULL, MARDI 19 JANVIER 1932

EXEMPLE D'ENTENTE

On pourra lire dans une autre colonne le compte rendu d'une assemblée par des contribuables du quartier Un. Il y a eu entente pour que leurs deux candidats à l'échevinage soient élus par acclamation aux élections municipales de mai qui vient.

Dans ce quartier, depuis qu'il existe tel qu'il est aujourd'hui, on s'est entendu, sans erreur, pour choisir ainsi des représentants échevinaux et les faire entrer à l'hôtel de Ville sans recours au vote.

C'est un bel exemple de bonne entente entre ces contribuables. Il est tout à leur éloges et vaut d'être suivi ailleurs, autant que ce peut être convenable. Car il arrive évidemment qu'il est mieux de recourir aux candidatures adverses par conséquent à la votation, quand il y a lieu de croire que le résultat, c'est-à-dire le choix des représentants, pourra éventuellement être meilleur.

Et rien n'indique que cette entente a eu pour résultat de donner au quartier Un des échevins inférieurs.

Cette année, il n'y aura donc pas non plus de lutte, puisqu'on nous assure que les deux échevins actuels ne veulent plus revenir sur les rangs, se retirent spontanément.

Que d'autres quartiers fassent de même et il appert qu'ils ne s'en porteront pas plus mal.

Les élections, en temps ordinaire, ça peut être amusant et renseigner sur les choses municipales, sur l'administration passée comme sur les programmes d'action future, mais elles occasionnent certaines dépenses à la ville, (sans compter celles des candidats), et ne font pas toujours triompher les hommes les plus désirables.

Il est à prévoir du reste qu'un certain nombre d'échevins, sinon un bon nombre, seront élus sans opposition cette année. Reste la mairie. Là encore, quoique la chose soit plus difficile, bien qu'elle soit souhaitable, l'exemple du quartier Un pourrait être suivi. Ce qui pourrait être obtenu par l'initiative et la coopération des groupements et d'hommes dévoués de notre ville. S'ils se décidaient à prendre la chose en main, quand ils jugeront le moment opportun venu, et de faire surgir une bonne candidature qui satisferait à peu près tout le monde, ou le gros de l'électorat, nous pensons que ce serait très bien.

Nous pourrions facilement nous passer cette année d'une élection à la mairie. Parce que cela coûte quelque chose au trésor municipal et aux candidats; parce qu'il y a bien des années que c'est le vote qui élut nos maires; parce que nous sommes dans une période de malaise économique et social qu'il serait aussi bien de ne pas accentuer, fût-ce dans une ville et même momentanément, par le brouhaha d'une campagne électorale.

La chose serait facilitée par le fait que nous nous sentons plus frères, dans les circonstances difficiles actuelles, que les classes se rapprochent, que l'on constate mieux combien les querelles de partisannerie, d'ambitions de clans ou des simples personnes détonnent de plus en plus en des jours où les efforts de tous doivent converger uniquement à nous faire sortir de l'impasse dans laquelle nous nous débatons.

Un premier magistrat qui serait élu à l'unanimité aurait singulièrement plus de courage, semble-t-il, se sentirait plus d'appui de la part de tout l'électorat, pour aborder nos problèmes municipaux et leur donner la solution jugée la meilleure.

Mais nous ne connaissons pas d'ailleurs si les programmes de nos représentants, s'ils sont élus sans adversaires. D'abord, les programmes électoraux, ça ne vaut pas grand-chose ordinairement. Pour la bonne raison qu'un candidat ne saurait facilement prévoir comment il lui faudra se comporter, dans telle ou telle question, lorsqu'il s'agira pour lui de prendre une décision, sous son serment d'office et après délibérations sérieuses. Il lui est toujours difficile de s'engager à l'avance et surtout de tenir son engagement.

Puis, le seul, l'unique programme qui peut être adopté et suivi par nos représentants au conseil pour les deux prochaines années, se résume en un seul mot qu'on ne saurait trop souvent répéter: Economie, économie et encore économie, selon le conseil donné par les chefs de tous les gouvernements, de nos institutions bancaires, de nos économistes. Il n'y a pas d'autre problème important qui se présente dans notre vie municipale, sinon le renouvellement du contrat d'éclairage électrique, question qu'une campagne électorale ne ferait pas avancer d'un iota, sur laquelle elle ne projeterait aucune lumière réellement utile.

Si on veut absolument des élections à la mairie, qu'on en fasse, car nous ne nous imaginons pas du tout tenir l'électorat sous notre plume. Mais nous nous réjouissons d'un résultat, sans courir le risque du pire, en tâchant de se concentrer à l'amiable pour avoir le meilleur maire qu'on puisse trouver.

Henri LESSARD.

Le choix d'un candidat pour le P. Colombia

M. RICHARD BARRETTE EST
DESIGNE POUR CETTE PAR-
TIE DU QUARTIER UN. — UNE
ENTENTE

M. Richard Barrette, 3 boulevard St-Joseph, a été choisi dimanche après-midi, par une assemblée de contribuables concernés, pour être candidat à l'échevinage aux élections municipales de mai. L'appert qui n'aura pas d'opposition, et représentera à l'hôtel de ville le quartier Un, plus spécialement la partie du parc Colombia. L'autre partie, Val-Treureux, sentend toujours d'habitude avec sa voisine pour que toutes deux élisent par acclamation leurs échevins. Chacune choisit son homme dans son territoire. On affirme que les deux échevins actuels ne se représenteront pas.

Cette assemblée s'est faite chez M. Ernest Rouleau et a été présidée par M. Isidore Michaud, ancien échevin du quartier. Ont adressé la parole: le député Aimé Guertin, l'échevin Laramée, du quartier Un A. M. A. N. Sincennes (qui sera candidat, dit-on, contre l'opérateur précédent, Ph. Fortin, Richard Barrette, Victor Boulay, P. Beauchamp, Ernest Rouleau, Stanislas Charron, S. Duguay, Raoul Trépanier.

On a remercié le conseil pour l'entreprise de la construction du canal d'égout servant au parc Colombia et l'on demande maintenant le pavage du boulevard St-Joseph.

La partie de cartes
de demain après-midi

La partie de cartes hebdomadaire du mercredi après-midi pour l'œuvre de la salle de couture au bénéfice des familles pauvres de Notre-Dame de Hull, prendra plus d'ampleur que d'habitude cette semaine. D'abord elle se fera au sous-sol de la salle paroissiale, puis on y servira le thé. On espère donc qu'il y aura aussi plus de monde que d'habitude, afin que des recettes plus abondantes permettent de secourir un plus grand nombre d'indigents. Qu'un grand nombre de dames et de demoiselles se rendent à la salle demain après-midi, pour heures 30 trépassées.

Une causerie au Club de Réforme

Demain soir, mercredi, à la salle Lafleche, il y a réunion générale du Club de Réforme des contés-unis. Une intéressante causerie sera donnée par M. l'avocat Clifford O'Reilly, ancien juge des pensions et du rétablissement civil des soldats, et aviseur légal du Club. Tous les membres et amis sont invités à assister à cette importante assemblée.

Mlle Noëlla Brunet décédée à 21 ans

Mademoiselle Noëlla Brunet, native de St-Sixte et domiciliée à Hull depuis son enfance, est décédée hier à l'hôpital du Sacré-Cœur après une courte maladie. Elle était âgée de 21 ans et 2 mois. Outre son père et sa mère, M. et Mme Emile Brunet, elle laisse dans le deuil six frères, Roméo, Noël, Hébert, Aldoria, Emilien et Fernand Brunet; quatre sœurs, Mme Rosaire Deslauriers (Emilia), Mlle Fleurette, Loranée et Jeannine Brunet; un beau-frère, M. Rosaire Deslauriers; une belle-sœur, Mme Roméo Brunet. Les funérailles ont lieu demain matin à 8 heures en l'église et au cimetière Notre-Dame de Hull. Le départ du cortège funéraire se fera à 7 heures 45 de la maison mortuaire, 68 rue St-Laurent.

Nos très sincères sympathies à la famille.

Hors de saison

Hors de saison, hors la loi, dans le cas de James Donaldson, de Stittsville, qui a dû payer une amende de 40 dollars et frais en cour de police du comté pour avoir chassé le chevreuil, hors de saison, dans le canton de Huntley.

Artisans Canadiens-Français

Succursale No 205
N'oubliez pas l'assemblée des élections de vos officiers pour l'année 1932, DEMAIN SOIR, mardi, le 19 janvier, à la SALLE LAFLECHE.

LA VIE SYNDICALE

Exécutif des Plâtriers.
Les officiers se sont réunis ce soir à 8 heures 15, à la Bourse du Travail. Avis aux intéressés.

Le Sec.

Ménisiers-Charpentiers.
L'assemblée a été tenue hier soir. L'assistance est des meilleures. La correspondance nous apporte un rapport de la Fédération du Bâtiment, et de nombreux vœux de Bonne Année. Plusieurs "cartes de retraite" sont accordées. Le local enregistre un grand nombre de sans travail. Les mois d'hiver ne s'annoncent guère riches en travail. Il y a admission de nouveaux membres; tandis que d'autres sont rayés des listes pour non paiement. On discute très longuement plusieurs questions de métier. Le Comité Exécutif est chargé de présenter rapport à la prochaine réunion, sur les points discutés. L'Union fait des vœux pour le prompt rétablissement du confrère A. Trudel, retenu à l'hôpital par suite d'un accident. Il y a rapport financier. Le président Domplere insiste sur le secret des délibérations. Les coupables seront mis à l'amende. L'assemblée a été des plus intéressantes et des plus actives. L'ajournement s'est fait à deux semaines.

Le Sec.

Le Conseil Central.
Il y a Conseil Central demain soir, à 7 heures au local habituel. Avis aux délégués des Unions.

Le Sec.

Bons souhaits à M. Henri Labelle

DE LA PART DE SES COMPAG-
NONS DE TRAVAIL, AU BU-
REAU DES POSTES A HULL

La succursale de Hull de l'Union des employés des Postes du Canada a tenu récemment au Standish Hall sa 20e assemblée. Tous les membres étaient présents. M. L. Viau, président, présidait et l'ajournement se fit un peu avant 11 heures.

A part les choses de routine, plusieurs allocutions ont été prononcées pour regretter le départ de M. Henri Labelle, vice-président, qui s'en va à Montréal y suivre des traitements pour quelque temps. On a souligné tout sa valeur comme employé des postes, son dévouement pour la succursale, son esprit de camaraderie le portant à donner son aide aux confrères, dans leur labeur, aussi souvent que nécessaire, son affabilité, sa bonne humeur constante. On lui a souhaité de revenir au plus tôt reprendre sa place au travail et dans les rangs de la succursale.

M. Labelle a remercié ses confrères avec émotion, leur exprimant sa reconnaissance pour l'appréciation de ses services et pour leurs souhaits de prompt rétablissement et retour.

Outre M. L. Viau, ont parlé: MM. P. Michon, Renaud, L. Deropepigny, J.-V. Sauvé, L. Legault, A. St-Guain, D. Guay, Art. Bédard, Ant. Grandchamp.

MIS À L'AMENDE

Cinq personnes ont été mises à une amende de dix dollars chacune et aux frais de deux dollars, en cour de police d'Eastview, après s'être avouées coupables d'avoir bu des boissons illicites. M. Edward-M. Day, prétendu locataire, subira son procès samedi.

Votre vue est précieuse, si elle fait défaut, consultez

Par appointement - Sher. 2548
ACHILLE COUTURE

OPTICIEN

Alp Couture & Cie

BLANCHES JEWELLERS
49-51, rue Principale - Hull

ANATUSSOL

Remède très efficace contre la toux, bronchite, l'asthme, le croup, etc.

Préparé par
ROMUALD PICARD
164, rue Du Pont - Hull
Tél: Sh. 2045

BOIS et CHARBON

aux Plus Bas Prix

Bois de 3 pds sec. \$5.00
La corde \$2.00
Gros voyage, coupé \$2.00
Sablé de Bois franc, sec. La corde \$8.50
Gros voyage, coupé \$3.00
Bois de montagnes, sec. La corde \$8.50
Gros voyage, coupé \$3.25
Bois franc et mou mélangés. Gros voyage \$2.50

COKE LA SALLE et CHARBON
de Toutes Sortes.

A. MONETTE
61, rue St-Hyacinthe - Hull
Sher. 2380.

NOUBLIEZ PAS

Samedi, 23 janvier, souviendra à la maison du Sacré-Cœur, à Hull, la retraite fermée des membres des conférences de St-Vincent de Paul d'Ottawa et Hull.

Alions dans cette maison nous remettre afin de pouvoir faire encore mieux notre devoir. Trois jours de réflexion nous feront assurément beaucoup de bien.

Les conférences seront tous heureux de se rencontrer en cette circonstance. Dans une pareille crise, nous avons besoin des conseils des membres les plus expérimentés, et ces trois jours nous seront ainsi d'un grand profit.

Donnez votre adhésion à la Maison du Sacré-Cœur, Sh. 6089, ou à M. J. Martel, 48 rue Victoria, Hull, Sh. 2501 ou 725.

Croquis juif.
Le médecin, auscultant.—Chuchotez: "Quatre-vingt-dix-neuf... quatre-vingt-dix-neuf..."
Le patient Israélite.—Pour rent, docteur?

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

Le Sec.

TISSU EPONGE

Pour Rouleau

Tissu à essuie-mains en ratine. Vous apprécierez la résistance de cette ratine très spongieuse. Rayures de couleurs au centre. Très pratique pour barbiers, institutions et maisons de pension. Valeur de 15c. Prix de Vente Carnaval, la verge...

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

TISSU EPONGE

Pour Rouleau

Tissu à essuie-mains en ratine. Vous apprécierez la résistance de cette ratine très spongieuse. Rayures de couleurs au centre. Très pratique pour barbiers, institutions et maisons de pension. Valeur de 15c. Prix de Vente Carnaval, la verge...

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

TISSU EPONGE

Pour Rouleau

Tissu à essuie-mains en ratine. Vous apprécierez la résistance de cette ratine très spongieuse. Rayures de couleurs au centre. Très pratique pour barbiers, institutions et maisons de pension. Valeur de 15c. Prix de Vente Carnaval, la verge...

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

TISSU EPONGE

Pour Rouleau

Tissu à essuie-mains en ratine. Vous apprécierez la résistance de cette ratine très spongieuse. Rayures de couleurs au centre. Très pratique pour barbiers, institutions et maisons de pension. Valeur de 15c. Prix de Vente Carnaval, la verge...

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

10c

ASH DIT QU'IL N'OUBLIERA PAS AUSTIN CASSIDY

Ash, Guyon, Ricard et le
docteur Rosario Fontaine
sont les témoins
ce matin.

IDENTIFICATION

«Je n'oublierai jamais son visage», a dit Arthur Ash, témoin principal de la Couronne au cours de la session de ce matin dans la cause de Austin Cassidy, en cour du Banc du Roi, au palais de justice de Hull, à la question de Me P.-B. Major, C.R., procureur de la Couronne, qui demandait à l'ami de Bert Marshall s'il était certain de l'identification de Cassidy comme étant le meurtrier du jeune athlète d'Ottawa.

La deuxième journée de l'instruction de la cause de Cassidy, accusé du meurtre de Bert Marshall, d'Ottawa, le 15 octobre 1930, à Hull, commença ce matin au palais de justice de Hull et la couronne fit entendre quatre témoins, Ash, le détective Auguste Guyon, le capitaine Achille Ricard et le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste de Montréal.

Après le témoignage du docteur Rosario Fontaine, la cour fut ajournée à 2 heures cet après-midi.

Arthur Ash, l'homme qui accompagnait Bert Marshall, le soir de la mort de ce dernier, fut questionné pendant une heure et demie par Me P.-B. Major, C.R., et Me François Caron, ce dernier, procureur de la Couronne. Me Major était assisté de Me J.-A. Parent, C.R., et de Me Wilfrid Gauvreau, d'Ottawa, qui agissent en qualité d'avocats-conseils. Ash était positif de son identification de Cassidy comme étant celui qui tua Bert Marshall avec une arme à feu.

LES TÉMOIGNAGES
A l'ouverture de la session de ce matin à 10 heures au palais de justice de Hull, le détective Auguste Guyon, de la shérif provinciale, fut appelé comme premier témoin d'aujourd'hui.

M. Guyon déclara qu'à l'occasion de l'arrestation de Cassidy, il dit à l'accusé qu'il était venu par la police pour le meurtre de Bert Marshall. Il avait le mandat dans sa main. Me Caron lui demanda s'il avait donné le mandat à Cassidy. M. Guyon répondit que non.

Arthur Ash, âgé de 25 ans, 426 MacLeod, Ottawa, le principal témoin de la Couronne, fut le deuxième témoin à subir l'interrogatoire des avocats. Il dit qu'il vit Bert Marshall, son ami, vivant, la dernière fois, le soir du 15 octobre 1930. Après avoir été à un café à Hull, le témoin et Marshall, la victime se rendirent en automobile à l'angle de la rue Du Pont et du Chemin d'Aylmer où Ash sortit de son automobile pour acheter des patates frites.

Marshall resta dans l'automobile et au moment où Ash arrivait à la voiture du vendeur, il entendit un bruit et se retourna vers son automobile. Il s'aperçut que son auto-

mobile avait été frappée par une autre voiture.
Il se rendit à l'arrière de son automobile et vit deux hommes qui sortaient de l'automobile qui avait frappé sa voiture. Un des deux hommes, «Cassidy», prononçait des mots comme voulant dire qu'il y aurait du trouble. D'après Ash, l'homme qu'il identifia plus tard comme étant Cassidy, voulait se battre, d'après ses paroles et ses gestes.

A ce moment, Bert Marshall, qui était resté dans l'auto tout le temps, arriva à l'arrière de l'automobile et demanda «qu'est-ce qu'il y a?» Cassidy se serait alors retourné et mit un coup de feu partit, d'après les témoignages, de la poche de son veston. Ash vit une bouffée de fumée sortant de la poche du veston. Marshall recula de deux pas et tomba sur le pavé. Les deux hommes se sauvèrent l'un dans l'automobile, et l'autre à pied.

Ash cria aux passants d'arrêter l'automobile mais personne ne sembla l'entendre. Il vit que l'auto portait le numéro «O.V. 3» ou «O.V. 6».

A ce moment de l'instruction de la cause, Me P.-B. Major, C.R., demanda au témoin s'il reconnaissait dans la cour celui qu'il avait vu, avait feu sur Marshall. Ash déclara vers la boîte aux accusés et déclara que Cassidy était bien celui-là.

«Etes-vous certain du fait que Cassidy est bien celui qui a tué votre ami», demanda la Couronne.
«Je n'ai aucun doute», répondit le témoin. «Je n'oublierai jamais ce visage», ajouta-t-il.

John Chernetsky, accusé de complicité après le meurtre, fut monté de la prison du comté à la salle d'audience de la cour. Me Major demanda à Ash s'il reconnaissait l'accusé comme étant le deuxième personnage qui accompagnait Cassidy. Marshall dit qu'il n'était pas certain de l'identification mais il y avait quelque ressemblance. Chernetsky fut reconduit à la prison.

La transcription de Me François Caron, le témoin dit que Cassidy portait un complet foncé qui aurait pu être d'une couleur bleue. Il affirme que Cassidy avait sa main dans la poche droite de son veston. Me Caron lui demanda s'il avait vu les journaux avant l'arrestation et l'identification de Cassidy. Le témoin déclare que non. «J'étais assez mal sans remplir mon cas en lisant les comptes rendus des journaux», dit Ash.

Afin d'examiner la mémoire du témoin Me François Caron produisit 5 photographies dont quelques-unes de l'accusé. Il demanda à Ash s'il reconnaissait quelqu'un de ses connaissances dans ces photographies. Ash répondit qu'il avait reconnu Cassidy et qu'il avait reconnu Cassidy.

En terminant sa preuve, à 11 heures 30, Ash réaffirma qu'il n'avait jamais vu de photographies de l'accusé dans les journaux avant ni après l'arrestation et pas même avant l'identification du 17 octobre.

ILLUMINATION
Le grand-connetable Achille Ricard, de Hull, fut appelé comme troisième témoin. Il dit qu'il connaissait bien la région de Hull. On lui montra des photographies de l'endroit où Marshall fut tué et le témoin dit que la place était bien illuminée. Il montra sur les photographies, les endroits où sont placées les lumières de la ville sur les poteaux.

Le docteur Rosario Fontaine, 39 ans, médecin légiste de la province de Québec fut le dernier témoin de la session de ce matin. Il déclara qu'il fit l'autopsie sur le corps de William Bertram Marshall le 16 octobre 1930 et qu'il découvrit que

la victime était morte d'une hémorragie interne du cœur, du foie et du poudon droit, le tout causé par une balle de calibre «38» chargée par un revolver à une distance d'environ 3 pieds et demi, quatre pieds, et à un angle de 20 degrés.

Le témoin identifia des vêtements qu'il déclara avoir appartenus au défunt.
La cause de la Couronne se terminera cet après-midi, probablement et il est attendu que les six témoins de la défense ne prendront que la session de cet après-midi et une partie de la session de demain pour se faire entendre. La cause ira au jury probablement demain soir, à bonne heure.
Son honneur le juge R.-A.-E. Greenfield, présida les assises.

Un vol d'argent et de cigarettes

Des voleurs sont entrés la nuit dernière dans la salle de billard et le restaurant de M. Edmond Boudreau, 105 rue Laurier, en brisant la vitre au-dessus de la porte d'arrière de l'établissement. Passant par la cave, ils sont arrivés dans la salle-restaurant, et ont pu y prendre environ \$30 en argent et pour une dizaine de dollars de cigarettes. L'affaire s'est passée après deux heures.

Le détective Ovide Lusignea, de la police municipale, est venu sur les lieux ce matin et s'occupe de l'affaire.

Au cercle Reboul

La dernière assemblée régulière eut lieu vendredi soir. La pièce de résistance fut sans contredit la conférence de notre ami Conrad Charlebois sur l'apostolat chrétien. En termes précis et clairs, il nous montra que l'apostolat est d'abord une possession, un capital acquis et dont on fait ensuite bénéficier les autres. Sans le sacrifice de soi, impossible d'être apôtre.

Il faut l'être aujourd'hui. Le Pape le demande à grands cris, et tous nos chefs spirituels aussi. Soyons-le donc par la prière d'abord, par la parole, par l'exemple.

Le camarade fut remercié par le Cndm J. Cloutier. Vingt-deux membres étaient présents, en plus deux délégués de l'Avant-Garde.

Des lettres ont été proposées et seront envoyées à certaines de nos compagnies locales pour leur demander du francisme.

La soirée se termine par l'annonce d'une importante assemblée du Groupe Reboul pour mercredi prochain. Avis aux membres. Nous avons besoin de tous.

Denniston avoue ce cambriolage

William Denniston, 18 ans, 473 avenue Sunnyside, s'est avoué coupable en cour de police ce matin d'avoir pénétré avec effraction dans la bibliothèque Carnegie, succursale située au numéro 1208 rue Bank, et d'y avoir volé une caisse contenant la somme de 18,98 dollars. Il recevra sa sentence le 26 janvier.

Denniston a été arrêté hier par le détective Leonard Green. Le vol fut commis vendredi soir.

Aux funérailles de Mme L. Goderre faites ce matin

En l'église Notre-Dame à 8 heures ce matin a été célébré au milieu d'une nombreuse assistance le service funéraire de Mme Anselme-Louis Goderre, née Maria Defayette, décédée samedi soir à sa demeure, 15 rue Laurier, à l'âge de 43 ans, après cinq mois de maladie. Elle laisse dans le deuil: son époux, M. A.-L. Goderre; trois fils: Yolande, Gertrude et Pierrette; quatre filles: Armand, Maurice, Lionel et Robert; cinq frères, Alexandre, Joseph, Siméon, Louis et Moïse Defayette; cinq beaux-frères, MM. J.-Bte, Goderre et Eugène Goderre, M. Arthur Belleau, d'Ottawa, M. T. Viau, de Montréal, M. Clarence Simpson, de Midland, Ont.

Le service funéraire a été célébré par le R. P. Beaudry assisté des Pères Rainville et Labossière comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale a fait le chant, rendant la messe de requiem de Boudrias, et un cantique d'adieu à la fin de la cérémonie. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. A.-L. Goderre; ses fils: Armand, Maurice, Lionel, Robert, Goderre; ses frères: Joseph, Louis, Alexandre, Moïse, Siméon Defayette; ses beaux-frères, Eugène et J.-B. Goderre, T. Viau, Arthur Belleau; ses neveux, S. Belleau, Albert Goderre, Edgar Viau, G. Belleau, Jean Goderre, R. Defayette, A. Defayette, T. Defayette.

Il y avait aussi le juge Ls Cousineau, le maire T. Lambert, MM. D. N. Dorion, R. Larocque, J. Vaillancourt, le chef des pompiers A. Tessier, Damien Caron, Jos. Fournier, G. Lafond, J. Barbeau, J.-B. Michon, Alfred Sazala, Am. Carrière, A. St-Cyr, L.-A. Cyr, L. Dufresne, Auguste Deschênes, Chs Brodeur, Alfred Dicaire, F. Martiner, Josaphat Pharrand, W. St-Cyr, A.-L. Raymond, J. Barbeau, B. Villeneuve, J.-B. Legault, Ed. Brisebois, J. Pelletier, G. Bohn, E.-L. Lavallée, R. Charrette, R. Carpentier, T. Barns, A. Thériault, L. Montfils, D.-N. Dorion, R. Larocque, E. Larocque, Lucien Montfils, Dr J. Isabelle, J. Duquette, G. Massé, Jos. Laflamme, J. Tessier, F. Courville, Oscar Lépine, A. Larocque, J. Reny, O. Reny, F.-X. Larocque, J. Lévesque, James Raitt, P. Nadeau, M.-J. Lavender, N.-J. Legault, A. Gaudin, Josaphat Coustaut, Léo Charbonneau, Edgar Duceau, J.-C. Guitard, N. Royer, D. Tremblay, Oscar Thériault, F. Dicaire, Arthur Baizanna, R. Larocque, J. Baizanna, Henri Tasse, Roger Tasse, Paul Cormier, L. Landreville, L. Charrette, Arthur Duguay, des élèves des écoles et des membres de l'Avant-Garde Notre-Dame de l'A. C.

OFFRANDES MORTUAIRES:
MESSSES:—La famille Louis Defayette, Mlle J. Brisebois, M. et Mme Honoré Boulay, Mme Eugène Larocque, M. et Mme J. Fournier, Mlle Donald Defayette, M. et Mme Ad. Roque, Mlle Marie-Anne Tremblay, M. et Mme J. Bte Goderre, M. et Mme R. Carpentier, M. et Mme P.-A. Nadon, E. B. Edouard, M. et Mme Henri Tasse.
FLEURS:—Major Alphonse Payette, M. et Mme Ubald Lanthier, famille J.-Bte Goderre, M. et Mme R. Carpentier, M. et Mme P.-A. Nadon, E. B. Edouard, M. et Mme Henri Tasse.
BOUQUETS SPIRITUELS:—Mlle Flore Nadon, M. et Mme Pierre Tremblay, Luskville, Qué.; Mlle Yolande Goderre, Mlle Tessier et ses frères, Mlle Ida Dube, M. et Mme A. Belleau, M. et Mme Adrien Laberge, Elèves de 2e année de l'école Lecompte, Mlle Laura Lacasse, Mlle Lacasse, Mlle Rita Caron, Mlle A. Bertrand, la famille Jos Defayette, Mlle Laurette Caron, Mme Wilfrid St-Cyr, M. et Mme J.-Bte Goderre, M. et Mme R. Carpentier, M. et Mme A. Lafleche, Oeuvres des Semaines Eucharistiques, M. et Mme J.-A. Robillard, M. et Mme René Sanche, M. et Mme T. Viau, Oeuvre de Terre-Sainte, M. et Mme A. Donaldson, la famille Narcisse Royer, M. et Mme J. Bte Goderre, Mlle Laurette Caron, Mlle Laurette Larocque, la famille Benoit Trudel.

SYMPATHIES:—M. et Mme J.-A. Robertson, M. et Mme C. Paradis, M. Roméo Nadeau, M. et Mme Eugène Goderre, Mlle Laurette Nadon, Mlle Lucille Tourengau, M. et Mme C. Simpson, Midland, Ont.; M. et Mme Fernand Séguin, Mme Paul Lévesque et ses enfants, la famille E. Tourengau, M. J.-G. Labrèche, Cornwall, Ont.; M. et Mme René Maisonneuve, Mlle Emma Massie, M. et Mme Georges L'Hérault, M. et Mme W. D. St-Cyr, Mlle Simone Hudon, M. et Mme Frédéric Courville, M. et Mme Willie St-Cyr, M. et Mme Deschamps, Mlle Rose Lévesque, Mlle J.-A. Hudon et ses enfants, M. et Mme Boland, Mme E.-A. Lapointe, M. A.-L. Goderre et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont exprimé des sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, messages, visites ou assistance aux funérailles.

Pour voies de fait sur un garçonnet

Pour voies de fait sur la personne de Lloyd Campbell, 14 ans, 114 avenue Clarendon, Louis Arron, 17 ans, 978 rue Wellington, a été condamné à 3 dollars d'amende avec dépens en cour de police ce matin. Arron déclara que Campbell et d'autres garçonnetes causaient du désordre à la porte de son magasin et étaient pour lui une cause de grave ennui. Il quitta ses établissements, rejoignant Campbell, ne pouvant attrapper les autres, et le malmena passablement.

Le magistrat lui fit comprendre qu'il n'avait pas le droit de punir les garçonnetes, lui-même et qu'il aurait dû porter ses plaintes aux autorités de la police.

AJOURNEMENT DE L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

De la cause de Seabrooke,
accusé de meurtre.

Retard du Dr Rosario
Fontaine, de Montréal

LE 25 JANVIER

L'enquête préliminaire de la cause de William-G. Seabrooke, 125 rue Spruce, accusé du meurtre de Paul-Emile Lavigne, commis du réel d'essence «Domestic», rue Sussex, tué le 12 décembre, a été ajournée à lundi prochain par son honneur le magistrat Glenn Strike en cour de police ce matin. L'inspecteur Mortimer Culver, chef du service des détectives, a demandé le nouvel ajournement, disant que la Couronne n'était pas encore prête à procéder. Mre Walter Schroeder, avocat de la défense, ne fit aucune objection.

Les autorités de la police attendent encore un rapport du docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste de Montréal, qui a été chargé de faire des expériences avec le pistolet de calibre .32 trouvé sur le pont du C.P.R. sur la rivière Rideau, pistolet, qui au dire de la police, était entre les mains du meurtrier de Lavigne. On sait que ce pistolet a été identifié comme étant celui qui fut volé par Seabrooke à Montréal peu de temps avant le meurtre.

LE DOCTEUR FONTAINE
Le docteur Fontaine a été beaucoup questionné par son travail à cause d'autres causes qu'il avait en main dans diverses parties de la province de Québec. Il a dû témoigner récemment à Québec et à Sherbrooke, et aujourd'hui il est l'un des témoins au procès d'Austin Cassidy, aux assises de Hull. Il est probable que le docteur Fontaine rencontrera les autorités de la police d'Ottawa avant de retourner dans la Métropole. On ne croit pas cependant que son rapport pour la cause Seabrooke soit terminé. Il sera tout semblablement l'un des témoins de la Couronne à la reprise de l'enquête préliminaire le 25 janvier.

Les expériences que la police locale a demandé au docteur Fontaine de faire pourraient établir définitivement si la balle trouvée dans les vêtements de Paul-Emile Lavigne a été tirée par le revolver trouvé sur le pont, et volé à Montréal. La police a fait des épreuves avec le pistolet en question, et une nouvelle balle tirée portait les mêmes marques trouvées sur celle qui tua Lavigne. Cependant, les autorités ont cru mieux demander les services d'un expert pour rendre témoignage au sujet de cet important détail qui peut avoir une haute portée sur le lien entre les différentes preuves que la police a déjà entre les mains.

Si Seabrooke est condamné à subir son procès, il se peut qu'il ne comparaisse qu'aux assises d'automne du comté de Carleton, à moins qu'il soit décidé de tenir une séance spéciale des assises au printemps, ce qui est toujours possible.

LES DÉPÔTS
NON RÉCLAMÉS

Les dépôts non réclamés dans les banques s'élèveront pour l'année 1931 à près de \$2,200,000. Le rapport est en voie de préparation. On sait que les banques sont obligées de faire rapport chaque année au gouvernement de tous les dépôts non réclamés depuis cinq ans. Il faut pour que le dépôt entre dans cette catégorie que le déposant ne donne aucun signe de vie pendant cinq années consécutives. Après que le gouvernement a reçu le rapport le dépôt reste à la banque quand même et il le restera indéfiniment tant que le déposant ne le réclamera pas ou sa succession. Autrement, ces rapports des banques étaient publiés dans les livres bleus. On a abandonné cette pratique. On se contente de les déposer en Chambre au cours de la session.

Les dépôts non réclamés en 1930 s'élevaient à \$2,193,111, dont voici le détail:

Banque Can. Nationale	\$ 92,575
Banque Provinciale	115,869
Banque Royale	756,566
Banque de Montréal	632,625
Banque de N.-Écosse	214,724
Banque de Toronto	48,958
Banque de Commerce	363,911
Banque Dominion	119,746
Banque Impériale	58,137
Total	\$2,193,111



Toujours
Las?

Les pieds lourds, souffrant, grincheux et mal en train? Maintes gens connaissent ces symptômes à un certain stage de la vie—les fonctions organiques deviennent irrégulières, incomplètes et l'empoisonnement du système s'ensuit.

Faites face résolument à vos ennemis—suivez le procédé naturel: l'Eau Riga, le traitement de santé, qui vous remettra et vous maintiendra BIEN PORTANT.

EAU
RIGA

Chez Votre Pharmacien

Contient tous les éléments que l'on trouve dans les eaux de sources régulatrices européennes—provoque la fonctionnement normal des intestins et ne porte pas à l'hébété.

Terrible Coup de Mort aux Prix

LE BALAYAGE SANS PRECEDENT

CHEZ J. B. LEFEBVRE

PROP. DES MONTREAL SHOE STORES
Voici votre chance si vous ne l'avez pas eue la semaine dernière, de profiter de la plus grande vente de l'année. Encore toute une semaine d'abaines pour vous-même et votre famille, et inutile de vous dire que nous avons coupé les prix au plus bas en vue de nous débarrasser de ce surplus de marchandises.

Vous ne voyez ici que quelques spéciaux, l'espace manque pour en annoncer d'autres. Mais c'en est de même dans tout le magasin, des centaines et des centaines de paires de chaussures établies sur nos tables à des prix exceptionnellement réduits attendant votre choix à nos magasins.

Donc en Foule chez J.-B. Lefebvre

Mercredi et Jeudi

Pardessus pour Enfants

COUVRE-CHAUSSURES en cachemire noire à trois boucles. Bonnes semelles fortes. Ces pardessus sont garantis de première qualité.

Pointures de 6 à 9.
Valeur régulière de \$1.50.

PRIX REDUIT DE LA GRANDE VENTE DE BALAYAGE.

99c

Souliers pour Dames et Jeunes Filles

Voici une aubaine extraordinaire qui intéressera toutes les dames et jeunes filles.

Un lot de souliers de belle qualité en cuir verni, modèle très populaire «Oxford» modifié sur une large forme, avec talons bas en caoutchouc très confortable.

Pointures de 4½ à 6.
Une valeur de \$3.00

PRIX DE LA VENTE DE BALAYAGE.

99c

Pas de Commandes par malle durant cette vente

Souliers pour Hommes

Les hommes qui veulent ce qu'il y a de mieux pour leur argent devraient être ici demain matin afin d'avoir le premier choix.

Un lot de souliers de cuir noir, les plus nouvelles formes. Semelles de cuir et talons de caoutchouc.

Pointures de 6 à 11.
Valeur de \$3.00.

PRIX REDUIT DE LA VENTE DE BALAYAGE.

\$1.69

Pas plus d'une paire sera vendue à chaque client.

Claques à Semelles Rouges

Claques en caoutchouc noir de première qualité, bonnes semelles rouges à bord roulé. Ces claques vous donneront une longue durée.

Pointures de 1 à 5 pour garçons.
Valeur de 85c.

PRIX DE LA VENTE DE BALAYAGE.

49c

LA MAISON J.B. Lefebvre

PROPR. DES
MONTREAL SHOE STORES

270, rue Dalhousie

Angle de la rue Murray

Téléphone: Rideau 7287

25c

TOUT ENDROIT DANS OTTAWA
POUR DEUX PASSAGERS

Passagers et arrêts additionnels, 10c

Le service qui
donne
satisfaction
à vos amis.
Consultez-les
à ce sujet.

25c

TOUT ENDROIT DANS OTTAWA
POUR DEUX PASSAGERS

Autos conduits par leur propriétaire

Les personnes
âgées,
les enfants
et les invalides
jouissent
d'une attention
spéciale.

ETABLISSEMENT
en
1926

TAXI GLEBE

RIDEAU 3300 CARLING 4000 SHERWOOD 4000

Attention spéciale accordée aux appels pour certaines heures.
Permettez que nous allions vous chercher de bonne heure le matin.

25c POUR PROMPT SERVICE TELEPHONEZ AU
NUMERO LE PLUS PRES. **25c**

VEUILLEZ, S. V. P., LIRE CETTE RECLAME ET LA GARDER POUR REFERENCE.

GATINEAU BUS COMPANY LIMITED												
SCHEDULE — Route No 8												
OTTAWA — GATINEAU POINT — GATINEAU MILL												
STATIONS												
	A.M.	A.M.	A.M.	A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Ottawa	6:10	7:00	7:15	8:00	9:00	10:20	11:40	1:00	2:20	3:15	4:00	
Interprovincial Bridge	6:15	7:05	7:20	8:05	9:05	10:25	11:45	1:05	2:25	3:20	4:05	
GATINEAU POINT	6:20	7:10	7:25	8:10	9:10	10:30	11:50	1:10	2:30	3:35	4:15	
Payment	6:30	7:20	7:35	8:20	9:20	10:40	12:00	1:20	2:40	3:45	4:25	
Gatineau Mills	6:40	7:30	7:45	8:30	9:30	10:50	12:10	1:30	2:50	3:55	4:35	
STATIONS												
	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Ottawa	4:30	5:00	5:20	6:00	6:30	7:20	8:40	10:00	11:15			
Interp. Bri.	4:35	5:05	5:25	6:05	6:35	7:25	8:45	10:05	11:20			
Gat. Point	4:45	5:15	5:45	6:15	6:45	7:35	8:55	10:15	11:30			
Payment	5:20	5:50	6:20	7:00	7:30	8:20	9:40	11:00	12:15			
Gat. Mills	5:30	6:00	6:30	7:10	7:40	8:30	9:50	11:10	12:25			

C—Except Sunday.
Issued, January 1932.

Time-tables are subject to change without notice.
Cancelling the one issued, July 6th, 1931.

GATINEAU BUS COMPANY Limited
Sherwood 40

HORAIRE — Route No 8
GATINEAU MILL — POINTE GATINEAU — OTTAWA

STATIONS
Gatineau Mill
Payment
POINTE GATINEAU
Hull
Ottawa

LA SALLE SORT CONTRE LE MONTAGNARD

LAVAL VISITE LE VARSITY — LE MCGILL AURA SES RÉGULIERS

LA LIGUE LOCALE
MET QUATRE CLANS
SOLIDES EN SCÈNE

UNE SOLIDE ORGANISATION

McGILL ENVERRA
UN SOLIDE CLAN
CONTRE LE RIDEAU

Conzoneri est détrôné

PHILADELPHIE. — Johnny Jadic a enlevé le championnat welter junior en triomphant de Tony Conzoneri, dans un match de dix rounds qui eut lieu le lundi soir.

LES COURSES AU
PARC HIALEAH

LADY BROADCAST GAGNE LE
PRIX ST. PETERSBURG
MOINS DE FAVORIS RÉVÉLÉS.

MIAMI. — Voici les résultats des courses de lundi au champ local:

Première Course
1-Rabbit, Robertson, \$9.00, 5.10, 3.50; 2-Fair Billows, Bogdanowski, \$13.40, 5.90; 3-Slash, Lewis, \$7.50, 3.20; 4-Lady Broadcast, \$1.00, 1.10, 1.20. Temps, 22 secondes 3-5 pour six furlongs.

Deuxième Course
1-Dark Love, McGinnis, \$4.40, 3.70, 2.80; 2-Lucille K. Allen, \$5.30, 3.20; 3-Billie's Orphan, Clelland, \$2.20, 2.20, 2.20. Temps, 22 secondes 3-5 pour six furlongs.

Troisième Course
1-Zogora, Callahan, \$9.50, 5.30, 4.50; 2-Elizabeth Fox, Kurtzinger, \$3.00, 2.40; 3-Lady Ara, Leyland, \$8.00, 2.00, 1.13 1-4 pour six furlongs.

Quatrième Course
1-Lady Broadcast, Allen, \$3.00, 2.30, 2.30; 2-Raccoon, Passero, \$2.00, 2.70; 3-Dancing Mack, Mills, \$3.30, 2.70, 1.37 4-5 pour un mille.

Cinquième Course
1-Ullum, Allen, \$20.50, 3.50, 3.50; 2-Pennant, Robertson, \$2.40, 2.40, 2.40; 3-The Heathen, Watters, \$x, 2.40, 1.11 2-5 pour six furlongs.

Sixième Course
1-Jaz Age, Leyland, \$13.40, 6.00, 3.50; 2-The Gen. Wintyre, \$17.50, 6.50; 3-War Saint, Leischmann, \$3.20, 2.00, 1.11 3-5 pour six furlongs.

Septième Course
1-Star Lassie, V. Smith, \$17.80, 11.40, 14.20; 2-Top Hattie, Kurtzinger, \$17.50, 9.50; 3-Bush, Bontempo, \$8.50, 2.50, 1.52 4-5 pour un mille et un furlong.

Compteurs de
la Nationale

BILL COOK MENE LA PARADE
DANS LE CIRQUE DE CALDER.
— TROIS ÉGALITÉS
DANS LA ZONE CANADIENNE.

Voici la liste des compteurs de la Nationale:

	R	A	Pis	Pun.
Jackson, Toronto	16	9	25	24
R. J. Smith, Montréal	18	23	23	19
Prineau, Toronto	7	23	25	17
C. Conacher, Toronto	20	13	19	20
Warrior, Montréal	13	6	21	48
Trestler, Montréal	10	8	18	48
Rebert, Montréal	11	8	17	20
Morand, Can.	8	9	17	20
Himes, Américains	6	10	16	2
Ward, Montréal	7	8	13	29
Wier, Toronto	6	9	15	19
Joliet, Canadien	6	8	14	30
McVeigh, Américains	7	6	13	12
Lepine, Canadien	7	1	11	32
Lamb, Américains	6	5	11	28
Northcott, Montréal	7	4	10	26
Brydson, Montréal	4	6	10	26
Romer, Toronto	4	5	9	61
Burch, Américains	2	6	8	17
Gagnon, Canadien	2	6	8	17
Wassie, Canadien	6	1	7	14
Gracie, Toronto	4	3	7	24
Glancy, Toronto	4	3	7	24
Bailey, Toronto	3	5	7	33
Cotton, Toronto	1	6	7	38

	R	A	Pis	Pun.
W. Cook, Rangers	17	9	25	19
Dillon, Rangers	12	6	23	10
Clampet, Boston	11	11	8	10
F. Bouche, Rang	6	13	19	19
F. Cook, Rangers	6	10	16	12
Barry, Boston	9	6	10	12
Goodfellow, Detroit	7	7	14	18
Somers, Rangers	7	7	14	18
Keeling, Rangers	10	2	12	23
Welland, Rangers	10	2	12	23
C. Cook, Chicago	5	7	12	16
March, Chicago	4	7	11	17
Owen, Boston	4	7	11	17
Murdoch, Rangers	1	10	11	10
Chapman, Boston	3	7	10	16
Aurie, Detroit	6	6	9	8
Oliver, Boston	3	4	9	10
Touhey, Boston	3	4	9	12
Geisels, Chicago	4	3	8	17
A. Smith, Detroit	3	6	8	26
H. Kelly, Detroit	6	2	8	18
Lewis, Detroit	6	2	8	18
Shore, Boston	4	4	8	42
A. Cook, Boston	3	5	8	19
Lewis, Detroit	6	1	7	29
Hipley, Chicago	6	1	7	29
Scnell, Detroit	4	6	7	16
Thompson, Chicago	1	6	7	17

AUDITORIUM
OTTAWA COMMUNITY CENTRELIGUE SENIOR DE LA CITE
Hockey ce Soir

	1ère joute à 8.15 p.m.	2e joute à 9.30 p.m.
Burghs	J	O
VS	U	T
Rideau	S	E
Suprémie de la ligue en jeu.	N	O
Résultats de la N.H.L. annoncés.	R	
		BONNE MUSIQUE

Le Rideau aux prises avec New-Edinburg, dans un combat important—Les Académiciens sur le sentier de la guerre.

CHANGEMENTS
À LA CÉDULE

Deux autres combats supérieurs attendent les gladiateurs qui s'assembleront ce soir à l'Auditorium à l'occasion de la séance qu'y monte la ligue de la Cité.

Le Rideau, secouru de façon inattendue samedi soir, a bon espoir de monter de nouveau sur le trône sans avoir à craindre qui que ce soit. Il compte réaliser son ambition en passant le bâton aux Bourgeois dans le premier combat à l'affiche.

Ce sont deux troupes terribles. Le Rideau détient le championnat régional et le New-Edinburg est plus près du drapeau qu'il ne l'a été depuis de longues années. Si le Rideau succombe, il lui faudra ensuite se multiplier par dix pour reprendre le terrain perdu.

Sachez, citoyens, que la course est étonnante. Il y a longtemps que le circuit local n'a pas fourni un spectacle aussi enlevé.

LA SALLE EN LICE

Pour la deuxième discussion les amateurs auront le plaisir de voir le La Salle se glisser dans l'arène en vue d'appliquer la pédale douce au Montagnard, ce gâche-joie du cirque que dirige Frank Plant.

Emmett Morris n'attend plus à rir. Il y a déjà trop longtemps qu'il se moque de lui.

Le moment est venu de gronder et de gronder fort.

Renaud et Gratton sont confiants: ils disposent de brillants ouvriers, de jeunes copains rapides et de vieux routiers d'expérience. C'est beaucoup mais ce n'est pas tout. Il faut être prêt à tout quand on a affaire à des gars déterminés comme le sont les Grimpesurs.

C'est donc dire que les patins feront jaillir des étincelles sur la glace au cours de ce combat. Qu'on ne manquera pas d'être sur les lieux. La séance fera époque.

DES CHANGEMENTS
"Le Droit" a annoncé en premier, il y a quelque temps, l'Université McGill envoie samedi prochain son équipe de hockey pour affronter le Rideau, champion régional.

Il faudra donc modifier quelque peu la cédule régulière. Les parties de samedi soir seront avancées à jeudi, de sorte que ce soir-ci le Montagnard travaillera contre le Shamrock et le La Salle s'attaquera au Rideau. Il n'y aura pas de partie junior.

Les amateurs sont priés de noter cet important changement.

MINISTÈRE SANS
SPORTEFEUILLE
Faites sports qui se déroulent
dans le domaine sportif
aux quatre coins du monde.

LES ACTIVITÉS sportives de l'Université de la Californie ont été très payantes en 1930-1931. Elles accusent en effet un profit net d'environ \$150,000.

KNUTE Rockne, fils de feu l'entraîneur de l'équipe de l'Université Notre-Dame, est capitaine et demi-quart de l'équipe de l'école de Pembroke de Kansas-City, Missouri. Le petit n'a que treize ans.

JERSEY CITY aura été une arène en plein air pouvant contenir 70,000 spectateurs. On y donna des combats de boxe, de la lutte aux basses et de la boxe.

ELLSWORTH Vines de Pasadena, Californie, champion de tennis amateur des États-Unis, fit ses premières armes à l'âge de 6 ans. Il en a maintenant 19.

LA LIGUE de ballon au panier professionnelle a suspendu ses opérations cette année. Ce circuit qui a des équipes dans plusieurs grandes villes américaines, compte reprendre ses activités pour la saison 1932-1933.

LE R. P. Lamoureux, O.M.I., directeur de l'école normale de l'Université d'Ottawa, était autrefois un des meilleurs lanceurs dans la ligue de la Cité. Il portait les couleurs du Varsity.



Le Sheffield Wednesday a toujours été un facteur dans le ballon anglais. Il décrocha même le championnat de la ligue en 1930. Voici la composition de l'équipe, de gauche à droite: (première rangée) M. Hooper, J. Seed, Ball Burgess, E. Rimmer; (deuxième rangée) A. Strange, T. Leach, Walker, Brown, E. Blenkinsop et Wilson.

PAYETTE FAIT
BON POINTAGE

IL ROULE UN TOTAL DE 688
AVEC UNE SÉRIE DE 263. —
INGÉNIEURS ET TORPILLEURS
GAGNENT.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la ligue Myrand:

	Torpilleurs	Voleurs
J. Duhamel	165 108 181—434	
P.-O. Tremblay	138 195 116—509	
V. Lajoie	128 137 182—447	
G. Payette	221 204 263—688	
A. Leclair	192 179 228—599	
Totaux	904 823 970—2697	

	Torpilleurs	Voleurs
J. Caron	138 149 211—498	
J. Mathieu	149 203 219—571	
H. Ménard	152 163 231—546	
De Lafrenière	153 171 121—445	
H. Legault	62 192 99—353	
Totaux	654 878 881—2413	

Torpilleurs gagnent 2 parties.

	Ingrénieurs	Torpilleurs
R.-J. Bastien	113 202 136—451	
J. Burroughs	76 121 144—341	
L. Labelle	140 211 196—547	
R. Lemieux	138 240 142—515	
O. Bureau	185 157 110—452	
Z. Rivet	198 184 190—572	
Totaux	845 1115 918—2878	

	Aviateurs	Torpilleurs
J.-A. Larocque	102 119 133—354	
A.-E. Paquet	157 145 115—417	
Art. Ouellette	200 182 188—570	
I. Dionne	128 94 163—384	
xxx	76 121 110—307	
All. Groulx	217 263 200—680	
Totaux	890 924 908—2727	

Ingrénieurs gagnent 2 parties.

MACK CHOISIT
UN BON GROUPE

LE PILOTE DES CHAMPIONS
NOMME LES CONSTELLATIONS
DE TOUS LES TEMPS.

PHILADELPHIE.—Connie Mack, le vétérinaire de la ligue, qui conduit les Athletics depuis nombre d'années, vient de célébrer son 69e anniversaire de naissance. Il s'occupe de la ligue depuis 47 ans et connaît donc son affaire. Voici l'équipe d'étoiles de tous les temps qu'il choisit:

Ty Cobb, Tigres—champion droit.
Guay Speaker, Red Sox, champion-centre.
Babe Ruth, Yankees, champion-gauche.

George Sisler, Browns, 1er but.
Eddie Collins, White Sox, 2e-but.
Wesley Wagner, Pirates, court-arrière.

Jimmy Collins, Red Sox, 3e-but.
Christy Mathewson, Géants, lanceur.
Buck Ewing, Géants, receveur.

La ligue a décidé que chaque équipe devrait se faire accompagner d'un arbitre.

NOS GARÇONS
L'EMPORTENT

LES CASQUETTES ROUGES DE
LA CAPITALE PRENNENT LA
MISTÈRE DES ROUTIERS DE
MONTREAL.

Les Red Caps d'Ottawa, dirigés par le capitaine Bertrand, ont triomphé de ceux de Montréal, par 2 à 1, dans une intéressante partie de hockey.

K. Sloan, étoile locale, a été le héros du conflit: il donna la passe à E. Bertrand pour le premier point et compta l'autre après un effort individuel.

Guay réussit l'unique point des Montréalais.

ALIGNEMENTS
OTTAWA: B. Parizeau, A. Auger et C. Routh; E. Bertrand, C. Flynn et K. Sloan; S. Bertrand, F. Nis, R. Moran.

MONTREAL: V. Legault, A. Guay et A. Burke; S. Johnston, L. Lalonde, P. Perrot; M. L. Lalonde, Masson et Lawton.

Arbitres: A. Moran, d'Ottawa, et C. White, d'Ottawa.

MOUSSETTE ET COWLEY
HÉROS DE LA VICTOIRE

LONDRES.—Ottawa a infligé aux étoiles anglaises un blanchissage de 7 à 0, dans une intéressante exhibition de hockey donnée lundi soir à la Maison Grosvenor.

Les Canadiens menaient par 2 à 0 à la première session et par 5 à 0 à la deuxième. Bill Cowley enfla un point dans chaque période. Jacques Moussette réussit deux points et donna la passe à Cowley pour un troisième.

Nos Universitaires
font leur première
sortie jeudi soir

Les gladiateurs du Varsity
reçoivent la visite de
l'Université Laval de
Québec pour inaugurer
la campagne savante.

LE NOTRE-DAME
À L'EXERCICE

LES PIÉTISTES S'ENTRAÎNENT
SÉRIEUSEMENT CETTE
SEMAINE EN VUE DE JOUTES
IMPORTANTES.

Le Notre-Dame Junior fera deux exercices importants au carré Bingham cette semaine. Le premier a lieu ce soir de 8 à 9 heures et le deuxième jeudi soir de 7 à 8.

La saison tire à sa fin, les piétistes n'ont que quatre autres parties à jouer et leur participation aux détails est loin d'être assurée. Il va falloir beaucoup de travail et de bonne volonté de leur part s'ils veulent obtenir le succès.

Leur partie contre Primrose samedi prochain est d'une importance capitale et nos gars ont besoin de se préparer en conséquence. L'entraîneur Enée Bordelieu profitera de ces deux pratiques pour travailler au perfectionnement du jeu défensif et à la précision du tir de ses protégés.

Les joueurs suivants sont priés d'être au poste: Jean-Paul Desloges, Henri Nolan, Laurent Larose, Jean Gibeault, Albert Rousson, Adrien Beauchamp, Alban Marion et Claude Choquette.

Les courses au
parc Jefferson

G. ELSTON A UNE JOURNÉE
HEUREUSE EN LOUISIANE.
— ANGRY TRIOMPHE DE FIDDLER.

N.-ORLÉANS.—Voici les résultats des courses de lundi au champ local:

Première Course
1-Jane Packard, G. Elston, \$6.20, 4.00, 2.80; 2-Ellen D. Battiste, \$3.40, 2.80; 3-Lady Gouvin, Tinker, \$3.50. Temps, 1:14 1-3 pour six furlongs.

Deuxième Course
1-Orlot, G. Elston, \$11.50, 6.40, 3.80; 2-Anne L. Pendergrass, \$10.00, 4.80; 3-Suffier, West, \$4.80. Temps, 1:15 pour six furlongs.

Troisième Course
1-Skidmore, Arnold, \$8.80, 4.40, 3.40; 2-Prince Reno, Sylvester, \$3.60, 3.20; 3-Lawful Gamble, Tinker, \$3.50. Temps, 1:47 pour un mille et 70 verges.

Quatrième Course
1-Dick Morris, Landolt, \$3.50, 2.80, 2.60; 2-Me Hobbs, G. Elston, \$3.50, 2.60; 3-Durva, Neel, \$5.20. Temps, 1:13 3-3 pour six furlongs.

Cinquième Course
1-Angr, G. Elston, \$3.40, 2.80, 2.40; 2-Ekonoardo, May, \$2.80. Temps, 1:13 1-5 pour six furlongs.

Sixième Course
1-Jeff O'Neill, Martin, \$26.80, 9.80, 4.20; 2-Bernice Van, Robertson, \$11.50, 6.40; 3-Thomas Selh, Hernandez, \$3.40. Temps, 1:46 1-5 pour un mille et 70 verges.

Septième Course
1-Peace Lady, Neel, \$7.60, 3.00, 2.60; 2-Ollie, G. Elston, \$4.20, 3.20; 3-Anne Arundel, Arnold, \$3.00. Temps, 1:47 pour un mille et 70 verges.

**LA DAME DE
COEUR GAGNE**

ELLE BAT LE PAIN IDEAL DANS
UNE BELLE EXHIBITION.

La Dame de Cœur a battu le Pain idéal, par 2 à 1, dans une intéressante partie de hockey.

Dontigny, Ducharme et Hamelin ont fait les points de la Dame de Cœur, tandis que Caron et Boulay se combineront pour celui du Pain idéal.

ALIGNEMENTS
DAME DE COEUR: E. Ouellette, C. Dontigny et L. Ducharme; Hamelin, R. Villeneuve et A. Pharrand; E. Villeneuve et O. Villeneuve.

PAIN IDEAL: E. Battison, M. Caron et A. Dalin; Boulay, Proulx et Caron; Brubeau et Battison.

Arbitres: Y. Odette et H. Raymond.

ALEXANDER MIS
À L'OUVRAGE

LE VÉTÉRAN EST À S'ENTRAÎNER
DANS L'ILE DE CATALINA.

AVAILON, Cal.—Grover Cleveland Alexander, l'enfant espiègle de la ligue organisée, reprendra le harnais l'été prochain, probablement à titre de lanceur des Chicago Cubs.

William Wigley, propriétaire des Cubs, est prêt à donner une autre chance au vieux Pete.

"Alexander s'entraîne dans l'île de Catalina depuis le jour d'actions de grâces, dit Wigley, et je le pense capable de briller encore dans le genre de sport qui le rend si fameux. Alex. démontrera peut-être en 1932 comme lanceur des Cubs ou du Los Angeles. S'il ne trouve pas son bras assez solide pour lancer, le utilisera comme instructeur des jeunes lanceurs de Chicago."

"Big Pete" a eu une carrière mouvementée: il fit tous les stades de l'athlète qui décline et, finalement, il se vit dans le chemin. Personne ne voulait de lui à cause de sa passion effrénée pour les liqueurs enivrantes.

RECRUE ENROLEE
CHICAGO.—Les Chicago White Sox ont enrôlé les services de Jean Rosette, jeune lanceur de 20 ans qui fit la campagne de 1931 avec Toledo dans l'Association Américaine.

M. le rédacteur sportif. — Pour régler un pari, auriez-vous la bonté de répondre à la question suivante.

1-Quelle était la grandeur et quel était le poids de King Clancy lorsqu'il était avec Ottawa.

Rex.—Clancy mesurait 5 pieds 9 pouces. Il pesait alors 170 livres.

Lesieur rappelé
PROVIDENCE.—Art Lesieur, défenseur de Providence, a été rappelé par le Canadien. Il se rapportera incessamment pour remplacer Leclerc, victime d'un accident.

Rockland gagne
ROCKLAND.—Rockland a triomphé de la Pointe Gatineau, par 5 à 2, dans une intéressante exhibition de hockey qui eut lieu le lundi soir.

Vente
d'Ecoulement
de Souliers
pour Hommes

Messieurs! C'est votre occasion pour acheter des souliers de qualité à prix réduits.

Tous de véritables souliers Hartt, comportant des séries discontinuées.

HARTT
SHOE
STORE

64, rue Bank

Q. 2023

Voir page 9

UNE AVALANCHE

Le Shamrock II a déclassé le Montagnard, au pointage de 10 à 0, dans un match de la ligue junior qui eut lieu

Radio - concerts

HEURE PROVINCIALE

MARDI, 19 JANVIER 1932

CKAC, Montréal
de 8 h. à 9 h. p.m.

Programme musical avec le concours de M. Auguste Deschamps, pianiste, et du Septuor de l'Heure Provinciale.

1-Causette: "L'Hygiène pathologique mentale", par le Dr Gaston de Bellefeuille, professeur à la Faculté de Médecine à l'Université de Montréal.

2-Couverture: "Peter Schmitt".

3-Piano: "Le Septuor de l'Heure Provinciale".

4-Valse: "Op. 27 No 2" Chopin.

5-Piano: "M. Auguste Deschamps".

6-Piano: "Première Arabesque" Debussy.

7-Intermède: Deux pièces d'Adolf Jensen.

8-Piano: "Le Moulin".

9-Piano: "Prélude Op. 23 No 3".

10-M. Auguste Deschamps.

11-Grande sélection sur "La Dame Blanche".

12-Septuor de l'Heure Provinciale.

Mardi, 19 janv. 1932

POSTES CANADIENS

CKNO-OTTAWA-600-506

11:57-Heure exacte.

12:00-Musique: température.

12:05-Heure exacte.

12:10-Heure de enfants.

12:15-Musique.

12:20-Heure exacte.

12:25-Programme spécial.

12:30-Heure exacte.

12:35-Programme spécial.

12:40-Heure exacte.

12:45-Programme spécial.

12:50-Heure exacte.

12:55-Programme spécial.

13:00-Heure exacte.

13:05-Programme spécial.

13:10-Heure exacte.

13:15-Programme spécial.

13:20-Heure exacte.

13:25-Programme spécial.

13:30-Heure exacte.

13:35-Programme spécial.

13:40-Heure exacte.

13:45-Programme spécial.

13:50-Heure exacte.

13:55-Programme spécial.

14:00-Heure exacte.

14:05-Programme spécial.

14:10-Heure exacte.

14:15-Programme spécial.

14:20-Heure exacte.

14:25-Programme spécial.

14:30-Heure exacte.

14:35-Programme spécial.

14:40-Heure exacte.

14:45-Programme spécial.

14:50-Heure exacte.

14:55-Programme spécial.

15:00-Heure exacte.

15:05-Programme spécial.

15:10-Heure exacte.

15:15-Programme spécial.

15:20-Heure exacte.

15:25-Programme spécial.

15:30-Heure exacte.

15:35-Programme spécial.

15:40-Heure exacte.

15:45-Programme spécial.

15:50-Heure exacte.

15:55-Programme spécial.

16:00-Heure exacte.

16:05-Programme spécial.

16:10-Heure exacte.

16:15-Programme spécial.

16:20-Heure exacte.

16:25-Programme spécial.

16:30-Heure exacte.

16:35-Programme spécial.

16:40-Heure exacte.

16:45-Programme spécial.

16:50-Heure exacte.

16:55-Programme spécial.

17:00-Heure exacte.

17:05-Programme spécial.

17:10-Heure exacte.

17:15-Programme spécial.

17:20-Heure exacte.

17:25-Programme spécial.

17:30-Heure exacte.

17:35-Programme spécial.

17:40-Heure exacte.

17:45-Programme spécial.

17:50-Heure exacte.

17:55-Programme spécial.

POSTES DE L'EST

WKW-BUFFALO-1480-282

6:00-"Happiness House".

6:30-Réseau CBS; orchestre.

7:30-Studio Les Cinq Affamés.

8:00-John D. Wells; réseau CBS.

8:30-Orchestre.

9:00-Réseau Columbia (24 hres).

11:00-Nouvelles; réseau Columbia.

11:30-Musique.

11:45-Réseau CBS.

WGR-BUFFALO-550-545

6:00-Nouvelles; réseau CBS.

6:45-Le journal chez-nous; colonne sportive.

7:00-Réseau Columbia.

7:30-Spécial.

7:50-Musique.

8:00-"La famille d'en face".

8:30-Violoncelle.

8:45-Globe Trotter.

9:00-Orchestre.

9:15-Programme hétéro.

9:30-Orchestre Palais Royal.

9:45-Orchestre.

10:00-L'Oncle Don; causerie sportive.

10:15-Comédie orchestrale.

10:30-Orchestre Letov.

10:45-Musique.

10:50-Orchestre.

11:00-"La famille d'en face".

11:15-Comédie orchestrale.

11:30-Orchestre.

11:45-Globe Trotter.

12:00-Orchestre.

12:15-Orchestre.

12:30-Orchestre.

12:45-Orchestre.

13:00-Orchestre.

13:15-Orchestre.

13:30-Orchestre.

13:45-Orchestre.

14:00-Orchestre.

14:15-Orchestre.

14:30-Orchestre.

14:45-Orchestre.

15:00-Orchestre.

15:15-Orchestre.

15:30-Orchestre.

15:45-Orchestre.

16:00-Orchestre.

16:15-Orchestre.

16:30-Orchestre.

16:45-Orchestre.

17:00-Orchestre.

17:15-Orchestre.

17:30-Orchestre.

17:45-Orchestre.

18:00-Orchestre.

18:15-Orchestre.

18:30-Orchestre.

18:45-Orchestre.

19:00-Orchestre.

19:15-Orchestre.

19:30-Orchestre.

19:45-Orchestre.

20:00-Orchestre.

20:15-Orchestre.

20:30-Orchestre.

20:45-Orchestre.

21:00-Orchestre.

21:15-Orchestre.

21:30-Orchestre.

21:45-Orchestre.

22:00-Orchestre.

22:15-Orchestre.

22:30-Orchestre.

22:45-Orchestre.

23:00-Orchestre.

23:15-Orchestre.

23:30-Orchestre.

23:45-Orchestre.

24:00-Orchestre.

24:15-Orchestre.

24:30-Orchestre.

24:45-Orchestre.

25:00-Orchestre.

25:15-Orchestre.

25:30-Orchestre.

25:45-Orchestre.

26:00-Orchestre.

26:15-Orchestre.

26:30-Orchestre.

26:45-Orchestre.

27:00-Orchestre.

Windsor, après avoir passé l'hiver

Ottawa.

A l'occasion du mariage Goudreau-Duval il y eut réception chez M. et Mme Emile Duval. Un excellent souper fut servi par Mme Emile Duval, tante de la mariée, aidée de Mme Orlas Lapensee et Mlle Rhea Duval.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Calixte Duval, Antoine Duval, Alcide Daoust, Oscar Mayer, Mme Théo Mayer, MM. et Mmes Alphonse Poitras, Phil Vadnais, Orlas Lapensee, Alphonse Laporte, de Sudbury; MM. Oscar Quessnel, Albert Bernache, de Windsor, Almé Duval; Mlle Jeanne Duval, M. Ernest Prévost, Mlle Rhea Duval, MM. Armand et Lucien Duval.

Il y eut également réception chez M. et Mme René Bigras, celle-ci sœur de la mariée. On s'amusa fort. Un excellent goûter fut servi par Mme Bigras, aidée de Mlle Jeanne Duval et Rhea Duval. Parmi les assistants on remarquait: MM. et Mmes Calixte Duval, Alp. Duval, Alcide Daoust, Alp. Laviolette, Orlas Lapensee, Albert Bigras, Alphonse Poitras, Jr., Narcisse Poitras, Alp. Poitras, Sr., Téléphone Poitras, Phil Vadnais, Johnny Taillon, Oscar Mayer, Edmond Bergeron, Adolphe Routhier, Georges Lemieux; Mmes Jos Laviolette et Théo. Mayer et autres.

M. et Mme Antoine Duval recevaient aussi à cette occasion des parents et amis.

PARTIE DE HOCKEY.—

Dimanche, 27 décembre, le club de Rutter se mesurait avec celui de Neillville et fut battu par un pointage de 4 à 1.

La partie n'était pas encore terminée que le club de Warren arrivait pour jouer avec celui de Neillville. Les joueurs de ce dernier étaient un peu fatigués, mais pour ne pas déceper le club vainqueur ils acceptèrent la rencontre. C'était certainement une rude tâche pour eux de se mesurer ainsi avec un club qui paraissait bien supérieur. Durant les premières et deuxième périodes, Neillville eut l'avantage sur Warren. La deuxième période se termina par 4 à 3 en faveur de Neillville. A la troisième, Warren égalisa les chances.

Warren avait emmené son arbitre préféré de Verner, qui donnait certainement la chance au voisinage, mais à la troisième période, il dut quitter la place. Warren avait aussi un joueur de l'an dernier du Club St-Louis, de Sudbury.

MARIAGE.—

Le 28 décembre Mlle Agathe Klein unissait sa destinée à celle de M. Edgar Demers, fils de M. Hilaire Demers. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jean Carrière, curé de la paroisse.

M. Adolphe Lebel conduisit aussi à l'autel Mlle Laurencia Beaudin. Aux heureux époux nos vœux de bonheur.

Dimanche, 27 décembre, M. et Mme Willie Mayer recevaient à souper dans leur nouvelle demeure. Les invités étaient: Mme Théophile Mayer, MM. et Mmes Hormidas Lahaie, Sr., Edmond Mayer, Eugène Mayer, Oscar Mayer, Calixte Duval, Antoine Duval, René Bigras, Edmond Bergeron, Adolphe Routhier, Noël Desmarais, Aldéric Carrière, Joseph Prévost, Eugène Prévost, Hormidas Lahaie, Jr., Frank Pednault, Eugène Dionne, Allen Lahaie, Percy Pednault, Willie Roy; MM. Aldège Mayer, Aimé Lahaie, Wilfrid Lahaie, Léonard Brousseau, Gérard Mayer, Edgar Bergeron, Emilien Mayer, William Mayer, Georges Lemieux, Adélard Brousseau, Dan Bondy, Jos Gauthier, Béatrice Pouliot, Mlle Olive Chartrand, Edna Mayer, Irma Mayer, Edna Pednault, Yvonne Bergeron, Bertha Bergeron, Ella Mayer et quelques autres. Le délicieux souper fut suivi d'une partie de cartes, de chant, musique et autres amusements. On se sépara en remerciant vivement M. et Mme Mayer pour leur aimable hospitalité.

BILBAO, Espagne, 18.—Une population de 3.000 communistes, a attaqué et fait le siège de la prison de Bilbao, aujourd'hui dans une tentative de se saisir de 41 prisonniers catholiques pour les lyncher. Trente artilleurs ont maintenu la foule et les autorités de la prison ont consenti à délivrer deux prisonniers communistes pour calmer les émeutiers. Les communistes se sont retirés en chantant l'Internationale le drapeau rouge en tête.

Des rumeurs sanguinaires ont eu lieu hier, entre catholiques et anti-catholiques.

ASSASSINAT

SEVILLE, Espagne, 18.—José Sanchez, président du syndicat des cordonniers, a été assassiné par des communistes. Les autorités ont promis de faire arrêter les auteurs de ce crime.

M. et Mme Joseph Goudreau sont de retour d'un voyage à Windsor.

M. Edgar Bergeron passait la fin de semaine à Blizard Valley, l'invité de Mlle Rhea Bisailon.

M. Jules Bouffard nous quittait pour un voyage à Québec.

Mlle D. Lalonde, institutrice à Chantrel Corner, se rendait à North Bay pour passer ses vacances chez ses parents.

Mlle Bernadette Sageloly, de Blind River, était de passage ici dernièrement.

Mlle Olive Chartrand et Thérèse Chartrand sont retournées à Gogama, enchantées d'avoir passé de bonnes vacances.

Mlle Bernadette Sageloly est retournée dans sa famille à Blind River.

Mlle Annette Dubau, de Warren, passait quelques jours chez M. et Mme Aimé Daoust.

Mlle Ursule Dubau est retournée chez ses parents après avoir passé plusieurs mois parmi nous. Elle était employée au magasin de M. Aimé Daoust.

Les étudiants à l'école modèle de Sturgeon Falls sont retournés continuer leurs études après avoir passé d'agréables vacances. Ce sont Mlle M.-Anne Chartrand, Ella Mayer, Annette Pitre, Lucienne Pilon, MM. Quessnel et Viau.

Le jour de Noël, Mme Béatrice Pouliot recevait à souper un groupe de parents et d'amis: MM. et Mmes Noé Chartrand, Emile Chartrand, Léon Nadon, Donat Demers, Albert Chartrand, Ovide Chartrand, Noël Dionne, Albert Dionne, Adolphe Routhier, Emilien Potvin, H. Lahaie, Jos. Gauthier, Mlle. Daniel Bondy, Emilien Mayer, Gérard Mayer, Téléphone Nadon, Almé Lahaie, Jean-Charles Routhier, Henri Mongeon, Albert Taillon, Henri Chartrand, Remi Chartrand, Mlle Olive Chartrand, Edna Mayer, Irma Mayer, Thérèse Chartrand, M.-Anne Chartrand, Julie Chartrand, Alice Nadon, Clémentine Routhier. On passa une agréable soirée.

EN DECEMBRE.—

Pour cause spéciale les nouvelles de décembre n'ont pu paraître avant cette semaine.

DIVERS.—

M. et Mme Alphonse Poitras, M. et Mme Narcisse Poitras, de Windsor, retournèrent enchantés de leur voyage à Neillville.

M. et Mme Phil. Vadnais à

SILBRO TEXTILE CO., LTD.

ÉCOULEMENT DE JANVIER! TOILES ET COTONS

Spéciaux pour Mercredi, Jeudi et Vendredi

Vente à Moitié Prix

Nappes Ajourées et à Dentelle

72 x 90 pcs. \$14.95 Serviettes pour assortir. \$6.95
Chacune 18 x 18 pcs. La douzaine

Nappes de banquets avec exquisite broderie et ajourées, attrayantes insertions de Point de Venise et bordure de fascinant dentelle filet. Ces chics nappes assortiront votre table à dîner et lui donneront de la richesse. Une splendide occasion. A moitié prix!

FAUX DRAPS EN MADERE

Un grand couvre-lit, dimension 90 x 108, joliment brodé à la main, avec quatre taies d'oreillers brodées pour assortir. Ne manquez pas de profiter de cette occasion. Une parure complète, régulier \$19.75, pour \$12.50

Draps Ourlés à Jour

Draps de bonne qualité, pur blanc, et joliment ourlés à jour. Faits par "Wabasso". Une véritable aubaine. Deux grandeurs.

A peu près 70 pcs x 90 89c

A peu près 80 pcs x 90 \$1.00

Nappes Ourlées à Jour

Nappes de damas double, de pure toile irlandaise, à un très bas prix. Appropriées à l'usage de tous les jours.

Grandeur 66 pcs x 66 \$2.45

Grandeur 66 pcs x 86 \$3.00

Serviettes

de Pure Toile Huck

Serviettes ourlées à jour avec bordures damassées d'une bonne grandeur pour l'usage général. Nos serviettes de prix régulier de 39c. Prix d'écoulement de

Janvier, chacune 39c

Taies d'Oreillers

de Pure Toile Irlandaise, Ourlées à Jour

Toile de qualité de choix, dimension 14 pcs. Régulier 79c. Prix de Vente, chacune 50c

Chemins Italiens

Trois grandeurs 17 x 32, 17 x 42 et 17 x 52. Joliment brodés à la main et avec ajourées sur toile écri fine, avec bordures ourlées à jour. Une valeur appréciable. Le tout à un seul prix. Chacune \$1.00

Parures de Bridge

de Dentelle et à Ajourées

Toutes richement brodées de grands motifs de Burano et bordures à dentelle filet. Régulier \$8.95. La parure \$3.95

Serviettes Huck

"Ireland Bros."

Serviettes ourlées à jour de qualité de choix, grandeur 26 x 36, avec attrayantes bordures de damas. Rég. \$1.00. Prix de Janvier, chacune 59c

Draps et Taies d'Oreillers Ourlés à Jour

Aux plus bas prix offerts jusqu'ici. En pur blanc et ourlés à jour à la main.

Draps

Grandeur 63 x 94 \$1.26

Rég. \$1.75. Chacune, Grandeur 72 x 94 \$1.56

Rég. \$1.95. Chacune, Grandeur 81 x 100 \$1.76

Rég. \$2.25. Chacune

Taies d'Oreillers

Ces taies se présentent pour assortir les draps, grandeurs 42 et 44 pcs.

Régulier 50c. Chacune 35c

Extra Spéciaux

Parures de Lunch

De damas de satin de choix, toile pure irlandaise, en les plus nouveaux dessins en tentes unies. Grand

SALAIRE DES VÉRIFICATEURS DE LA VILLE

Il serait annuellement de
11.000 dollars. — Un
vote de 19 à 6.

LONGUE DISCUSSION

Le Conseil de Ville a lundi soir, à un vote de 19 à 6, confie la vérification des livres de la corporation d'Ottawa à la maison Murray Milne et H.W. Steele, au salaire annuel de \$11.000. Les vérificateurs entrent en fonctions le 1er février. M. Brethour protesta énergiquement contre la procédure du Bureau qu'il accusa d'avoir agi illégalement en cette affaire. D'après lui, le Bureau, au lieu de fixer le salaire avant de demander des soumissions, invita des candidatures puis fixa le salaire. M. Dunbar et M. McCann firent cette assertion. La discussion fut assez longue. M. Brethour mit le Bureau en garde contre les démarches qui peuvent être entreprises pour renverser la décision prise la semaine dernière et ratifiée lundi.

M. Proctor appelé à se prononcer ne donna pas d'opinion; il se contenta de lire la loi municipale qui est précise sur l'engagement des vérificateurs: Si le vérificateur est engagé comme fonctionnaire, il ne peut être, considéré que pour des raisons sérieuses et au vote des deux tiers des membres du Conseil.

Si, au contraire, le vérificateur ou la maison de vérification est sous contrat avec la corporation pour une certaine période de temps, sa fonction cesse à l'expiration de son contrat.

M. Ellis, avocat de la maison Crowley, prend dans une lettre aux autorités municipales, que le Conseil ne peut se défaire aussi facilement que cela de ses vérificateurs pour leur substituer une autre maison.

Le Conseil vota comme suit sur la recommandation du Bureau: Pour: Charpentier, Dunbar, Gellert, McCann, Band, Forward, Hamilton, Lacasse, MacDonald, McArthur, McGrath, McVeigh, O'Connor, Parisien, Plant, Pushman, Sloan, St-Aubin et Welch, 19.

Contre: Bangs, Bélanger, Brethour, Low, Marsden, McNabb, 6. A la majorité de 19 à 6, la corporation s'adressera maintenant à la législature pour en obtenir l'autorisation d'engager de temps à autre des vérificateurs sous contrat pour une période ne dépassant pas cinq ans. Il appert, en effet, que l'engagement de la maison Crowley n'a jamais été légal.

La corporation demandera aussi à la législature la permission d'emprunter les montants suivants: \$140.000 pour réparer les égouts endommagés lors des explosions; \$40.000 pour la construction d'une nouvelle fabrique d'égouts; \$50.000 pour la construction de conduites d'eau; \$25.000 pour agrandir le sanatorium.

Les autorités tacheront encore d'obtenir de Toronto la permission de payer à l'ancien trésorier Corbett une gratification égale à une année de salaire, soit \$4.500. Le Conseil a adopté à l'unanimité la recommandation du Bureau à cet effet.

M. R. Plant et Low firent un effort pour faire voter une gratification de \$2.500 à M. E. D. Martin, autrefois employé dans le bureau du vérificateur, mais la proposition fut battue par 14 voix à 10.

TAUX D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil approuva la proposition de M. Marsden qui veut faire pression sur la commission hydro-électrique pour l'amener à reprendre ses taux d'autrefois. Le maire explique que la commission avait haussé quelque peu ses taux afin de les équilibrer en réduisant ceux des abonnés qui étaient surchargés et augmentant ceux des clients dont le tarif avait été auparavant trop avantageux.

A la demande de M. Brethour la corporation obtiendra un rapport financier de la banque afin de savoir quelles obligations la municipalité a envers ceux qui financent ses opérations. M. Charpentier fit remarquer que le contrôleur des finances obtenait un rapport mensuel.

«J'en veux un du bureau-chef», répondit M. Brethour.

LE REFUGE

Après avoir entendu la plaidoirie de MM. Charpentier, McCann, Dunbar et autres, le Conseil vota à l'unanimité un octroi de \$2.500 au refuge de la légion canadienne.

Nouvelles de Buckingham

19 janv. 1932.

CARNET SOCIAL. — Le 14 janvier dernier, une soirée importante était organisée par Mme Olivier Soucy, en l'honneur de Mme Elzear Rollin, de Pointe-Gatineau. Il y eut partie de cartes, chants, musique et autres divertissements. Un succulent dîner fut servi par Mme Olivier Soucy, aidée de Mmes Yvonne Soucy et Noëlle Soucy, ainsi que de Mme Lionel Houle.

Étaient présents: Mme Téléphone Demers, Mme Aimé Matte, Mme J. A. Josselin, de Masson; Mme Lionel Houle, d'Estevie; Mme George Amyot, de Pointe-Gatineau; Mme Aurèle Lake, de Montréal; Mme René Charbonneau, d'Ottawa; Mmes Maxime Rollin, Alexina Chénier, Joseph Fauvel, Julien Cyr, Lamable Raby, Royal Larose, Jos. Bigelow, Thomas Plouffe, Joseph Hamelin, Elzear Soucy, Alphonse Racine, David Graham, Amédée Mongeon, Hercule Ménard, Aimé Paquette, Napoléon Pilon, J. P. Leclerc, A. Pilon, Joseph Bastien, Alex. Aubé, Jos. Smith, Hector St-Jacques, Isidore Lecompte, Lowell Vallière, Maxime Proulx, Claudias Matte, Joseph Malo, Moïse Parent, Léodas Desjardins, Philias Matte, Lowell Chénier, Yvonne Soucy, Sam Royer, Mmes Yvonne Soucy et Noëlle Soucy.

Les prix de «enchère» furent gagnés par Mme J. P. Legault, Mme Moïse Parent, Mme Thomas Plouffe, Mme Aimé Matte, Mme Maxime Proulx, Mme Jos. Malo, Mme Isidore Lecompte, Mme Joseph Hamelin, Mme Claudias Matte, Mme Alex. Aubé, Mme Napoléon Pilon.

«J. M. Co.» vs «BANQUIERS». — Les James MacLaren Co. se mesureront avec les Banquiers vendredi soir, à la patinoire des Chevaliers de Colomb.

La retraite du général Hughes le premier avril

Le brigadier-général W. St-Pierre Hughes, directeur des pénitenciers et le procureur J.-C. Ponsford, du pénitencier de Portmouthe, prendront leur retraite le premier avril prochain, a confirmé l'hon. Hugh Outhwaite, ministre de la Justice.

L'inspecteur Gilbert Smith, du département des Pénitenciers à Ottawa, ira à Kingston pour remplacer le procureur Ponsford en attendant une nomination permanente.

L'inspecteur E.-R. Jackson de l'Inspection de Collins Bay reviendra à Ottawa et sera remplacé par R.-M. Allan, ingénieur en construction d'Ottawa.

Le successeur du général Hughes sera choisi par la Commission du Service Civil.

L'inspecteur Cecil-H. Fatt qui depuis plusieurs années a occupé plusieurs postes importants au département des pénitenciers est réaffecté comme le successeur possible du général.

L'inspecteur Fatt pendant le congé préliminaire du général agira comme surintendant général.

Le brigadier-général Hughes est né le 2 juin, 1861, à Solina, comté de Durham, Ontario, et était le frère de Sir Sam Hughes, ministre de la Milice et de la Défense Nationale, lors de la déclaration de la grande guerre.

Le général Hughes entra au service du gouvernement canadien en 1893, comme secrétaire de procureur. En 1913 il était nommé inspecteur des Pénitenciers et en 1919 après avoir fait la guerre, il fut nommé surintendant des pénitenciers. Le général Hughes servit pendant la Rébellion du Nord-Ouest. Au début de la guerre il organisa le 21e bataillon de l'Est d'Ottawa et en 1916 il était promu brigadier-général.

Pendant l'administration du général Hughes les pénitenciers canadiens échappèrent aux émeutes de prisonniers et les évasions réussies furent réduites à leur minimum.

J.-C. Ponsford a été procureur du pénitencier de Portmouthe depuis 1918. Jusqu'à sa nomination il demeurait à St-Thomas, Ont.

Quelle de finances. — Vous savez bien que je suis incapable de commettre une mauvaise action.

«Vous vous contentez d'en à-mètre», vous vous contentez d'en à-mètre.

MM. Marsden et Bangs opinèrent que le maintien du refuge devrait être aux frais du gouvernement vu que des vétérans de toutes les parties du pays y sont accueillis. M. Charpentier fit voir tout le bien qu'accomplissait le refuge non seulement pour les étrangers, mais pour les soldats locaux.

SPORT LES GÉANTS ONT DES DIFFICULTÉS

PLUSIEURS DE LEURS JOUEURS
REFUSENT LES CONTRATS
QUE LEUR PRÉSENTE LA DI-
RECTION.

NEW-YORK. — Les Géants n'auront pas une tâche très facile quand viendra le temps d'ordonner leurs joueurs pour la campagne de 1932. Plusieurs réguliers ont déjà laissé entendre qu'ils n'étaient pas satisfaits du contrat que leur offre la direction.

Bill Terry, Fred Fitzsimmons, autres ne sont pas convaincus que la dépression financière affecte les clubs de base. Fitzsimmons s'attendait à une augmentation de salaire, vu qu'il était le seul droitier de mérite au poste en 1931 chez les Géants; il n'acceptera certes pas un salaire réduit.

CÉDULES DES PHILS. — Les Phillies de la ligue nationale jouent 25 parties d'exhibition durant leur campagne d'entraînement au printemps. Sept parties sont cédulées avec les Athlétiques de Philadelphie dont deux en Floride et cinq en Pennsylvanie.

Les Phillies jouent aussi avec les Cardinals, les Cincinnati Reds, le Brooklyn, les St-Louis Browns, les Yankees, Newark, Baltimore et Reading.

HOCKEY LUNDI

LIGUE JUNIOR
Section "A"
Shamrock, 10; Rideau, 0.
Monties, 4; Burghs, 2.

Terrains de Jeux
Olympiques, 3; Cartiers, 1.
UPPER OTTAWA
Majorie

Renfrew, 0; Carleton Place, 2.
Ampror, 0; Almonte, 2.

JUNIOR
Renfrew, 3; Ampror, 0.

GROUPE RIDEAU
Majorie

Perth, 0; Kemptville, 1.
JUNIOR
Brookville, 3; Perth, 0.

CENTRAL OTTAWA
Junior

Berwick, 2; Russell, 3.

L. DU ST-LAURENT
Prescott, 0; Morrisburg, 0.

LIGUE D'AYLMER
Shamrock, 2; Rangers, 1.

Canadiens, 5; Elks, 1.

EXHIBITIONS
Producers Dairy, 5; Ottawa Dairy, 1.

P. Gattineau, 2; Rockland, 5.

DE WINDSOR
Selkirk, 2; Winnipeg, 0.

DE MONTRÉAL
M.A.A.A., 2; Canadiens, 2.

McGill, 5; U. de Montréal, 1.

AUX MARITIMES
Halifax, 2; Truro, 3.

Sussex, 0; Amherst, 2.

Dalhousie, 7; Bathurst, 3.

Moncton Leas, 0; Summerside, 1.

Campbellton, 4; Abergwilt, 5.

Fredericton, 0; Moncton Hawks, 2.

Lunenburg, 2; Bridgewater, 0.

Acadia, 2; Kentville, 1.

Windsor, 0; Wolfville, 4.

LIGUE AMÉRICAINNE
Tulsa, 3; Duluth, 4.

Shams et Habitants
sont vainqueurs

AYLMER.—Le Shamrock a battu les Rangers, au pointage de 2 à 1, et le Canadien a triomphé des Elks, par 5 à 1, dans des parties de la ligue d'Aylmer jouées ici lundi soir.

Walker arrêté

RED BANK, N.-J.—Mickey Walker, ancien champion poids-moyen, et son gérant Jack Kearns ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir assailli un employé de relais d'essence.

Winnipeg battu

WINNIPEG.—Selkirk a battu Winnipeg, par 2 à 0, dans une partie de hockey jouée ici lundi soir. C'est la deuxième fois depuis une semaine que l'équipe olympique se fait battre.

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.—La Rochefoucauld.

CONTRAT POUR ÉCURIES À LA MAISON DORAN

Vote de 21 à 4 en faveur
de ce projet municipal au
conseil hier soir.

UN CHÈQUE REMIS

La corporation commença hier la construction des écuries municipales sur la propriété qu'elle a récemment achetée dans le chemin Bayview. Le Conseil de ville, réuni lundi soir en assemblée régulière en a accordé le contrat à la maison Doran, limitée, dont le prix de \$39.200 est le moins élevé de ceux qui ont été reçus. La décision a été prise à une majorité écrasante de 17 voix, le vote était de 21 à 4.

Pour: Charpentier, Dunbar, Gellert, McCann, Band, Bangs, Bélanger, Brethour, Forward, Hamilton, Low, MacDonald, Marsden, Marshall, McGrath, McVeigh, O'Connor, Parisien, Plant, St-Aubin et Welch, 21.

Contre: Lacasse, McVeigh, Pushman et Sloan, 4.

UN CHATEAU

MM. Lacasse et Sloan opinèrent que le prix fixé était trop élevé pour une écurie.

«Je m'oppose, dit M. Lacasse, à une construction aussi dispendieuse, lorsque ce n'est que pour loger des chevaux. Si vous voulez un château, c'est bien».

M. Welch riposta qu'il ne favorisait que ce qui y a le mieux. En réponse à une question de M. Forward, le maire dit que le coût total des écuries, l'aménagement compris, atteindrait le chiffre d'environ \$48.000.

«N'oubliez pas, dit M. McVeigh, que nous n'avons que des chevaux de trait; on penserait que vous avez à loger des pur-sang de grande valeur».

LA VENTILATION

M. Pushman soumit une série de questions au maire au sujet des plans et devis: lo.—pourquoi n'ont-ils pas confié les plans à M. Kitchen? 2o.—est-ce que le haut de la bâtisse n'est-il pas à l'envers du feu? 3o.—est-ce que le système de ventilation rencontre l'approbation du médecin hygiéniste?

M. Dunbar répondit que M. Askwith ayant le contrôle absolu des plans et devis pouvait appeler à son aide celui de ses subalternes qu'il voulait bien avoir; d'ailleurs, M. Kitchen était trop occupé à d'autres choses à ce moment. Il fut cependant consulté.

La bâtisse sera presque entièrement à l'épreuve du feu; il n'y a rien à craindre de ce côté-là.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Le système de ventilation, ajouta M. Kitchen, se fera au moyen de ventilateurs. C'est un système tout à fait moderne. Il admet cependant que le médecin hygiéniste suggère

un autre système.

Un tailleur trouvé mort à ses ateliers

Max Feigelman, de la Dominion Tailoring Company, 704 rue Somerset-ouest, a été trouvé mort dans son lit à l'arrière de ses ateliers de tailleur, à cette adresse, hier midi.

Le coroner J.-E. Craie a été avisé, mais il décida de ne pas tenir d'enquête. La mort était due à des causes naturelles.

Feigelman n'était pas retourné à sa demeure dimanche, mais sa famille ne trouva rien d'anormal dans cette absence; le tailleur restait souvent à l'arrière de ses ateliers où il avait un lit. Hier avant-midi, des clients se rendirent chez les tailleurs, mais toutes les portes étaient fermées à clef. Finalement, quelques voisins pénétrèrent dans les établissements en forçant une porte à l'arrière, et trouvèrent Feigelman mort dans son lit.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église où eut lieu une assemblée plénière de l'Association pour régler certains détails d'administration concernant le criblage des grains.

M. Lorenzo Savage, président, invita, tour à tour, à adresser la parole, M. Alfred Goulet, M. P. M. l'abbé C. Landry, curé de Bourget, M. l'abbé Rollin, curé de St-Pascal, et M. F. Larose, agronome. Tous félicitèrent la nouvelle Association qui donne aux paroisses plus vieilles et beaucoup plus considérables un exemple frappant de ce que peuvent faire la coopération, le bon esprit et la bonne entente chez les cultivateurs.

M. F. Larose fit ressortir le rôle considérable que peut jouer dans l'organisation des cultivateurs le curé de la paroisse. Les cultivateurs de St-Pascal méritent des félicitations sincères pour avoir pris l'initiative d'organiser un centre de criblage des plus modernes, et nous leur souhaitons de tout cœur plein succès dans leur entreprise.

Il faut laisser à chacun, en se contentant de la perfectionner, sa mesure d'esprit, son caractère et son tempérament. Rien ne sied à l'esprit que son allure naturelle; de là son aisance, sa grâce et toutes ses facilités réelles ou apparentes. Tout ce qui le quinde lui nuit, en force les ressorts, c'est le perdre. Il faut que ceux qui sont nés délicats vivent délicats, mais sans que ceux qui sont nés robustes vivent robustes, mais toujours; que ceux qui ont l'esprit vig gardent leurs ailes, et que les autres gardent leurs pieds.—J. Joubert.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église où eut lieu une assemblée plénière de l'Association pour régler certains détails d'administration concernant le criblage des grains.

M. Lorenzo Savage, président, invita, tour à tour, à adresser la parole, M. Alfred Goulet, M. P. M. l'abbé C. Landry, curé de Bourget, M. l'abbé Rollin, curé de St-Pascal, et M. F. Larose, agronome. Tous félicitèrent la nouvelle Association qui donne aux paroisses plus vieilles et beaucoup plus considérables un exemple frappant de ce que peuvent faire la coopération, le bon esprit et la bonne entente chez les cultivateurs.

M. F. Larose fit ressortir le rôle considérable que peut jouer dans l'organisation des cultivateurs le curé de la paroisse. Les cultivateurs de St-Pascal méritent des félicitations sincères pour avoir pris l'initiative d'organiser un centre de criblage des plus modernes, et nous leur souhaitons de tout cœur plein succès dans leur entreprise.

Il faut laisser à chacun, en se contentant de la perfectionner, sa mesure d'esprit, son caractère et son tempérament. Rien ne sied à l'esprit que son allure naturelle; de là son aisance, sa grâce et toutes ses facilités réelles ou apparentes. Tout ce qui le quinde lui nuit, en force les ressorts, c'est le perdre. Il faut que ceux qui sont nés délicats vivent délicats, mais sans que ceux qui sont nés robustes vivent robustes, mais toujours; que ceux qui ont l'esprit vig gardent leurs ailes, et que les autres gardent leurs pieds.—J. Joubert.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église où eut lieu une assemblée plénière de l'Association pour régler certains détails d'administration concernant le criblage des grains.

M. Lorenzo Savage, président, invita, tour à tour, à adresser la parole, M. Alfred Goulet, M. P. M. l'abbé C. Landry, curé de Bourget, M. l'abbé Rollin, curé de St-Pascal, et M. F. Larose, agronome. Tous félicitèrent la nouvelle Association qui donne aux paroisses plus vieilles et beaucoup plus considérables un exemple frappant de ce que peuvent faire la coopération, le bon esprit et la bonne entente chez les cultivateurs.

M. F. Larose fit ressortir le rôle considérable que peut jouer dans l'organisation des cultivateurs le curé de la paroisse. Les cultivateurs de St-Pascal méritent des félicitations sincères pour avoir pris l'initiative d'organiser un centre de criblage des plus modernes, et nous leur souhaitons de tout cœur plein succès dans leur entreprise.

Il faut laisser à chacun, en se contentant de la perfectionner, sa mesure d'esprit, son caractère et son tempérament. Rien ne sied à l'esprit que son allure naturelle; de là son aisance, sa grâce et toutes ses facilités réelles ou apparentes. Tout ce qui le quinde lui nuit, en force les ressorts, c'est le perdre. Il faut que ceux qui sont nés délicats vivent délicats, mais sans que ceux qui sont nés robustes vivent robustes, mais toujours; que ceux qui ont l'esprit vig gardent leurs ailes, et que les autres gardent leurs pieds.—J. Joubert.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église où eut lieu une assemblée plénière de l'Association pour régler certains détails d'administration concernant le criblage des grains.

M. Lorenzo Savage, président, invita, tour à tour, à adresser la parole, M. Alfred Goulet, M. P. M. l'abbé C. Landry, curé de Bourget, M. l'abbé Rollin, curé de St-Pascal, et M. F. Larose, agronome. Tous félicitèrent la nouvelle Association qui donne aux paroisses plus vieilles et beaucoup plus considérables un exemple frappant de ce que peuvent faire la coopération, le bon esprit et la bonne entente chez les cultivateurs.

M. F. Larose fit ressortir le rôle considérable que peut jouer dans l'organisation des cultivateurs le curé de la paroisse. Les cultivateurs de St-Pascal méritent des félicitations sincères pour avoir pris l'initiative d'organiser un centre de criblage des plus modernes, et nous leur souhaitons de tout cœur plein succès dans leur entreprise.

Il faut laisser à chacun, en se contentant de la perfectionner, sa mesure d'esprit, son caractère et son tempérament. Rien ne sied à l'esprit que son allure naturelle; de là son aisance, sa grâce et toutes ses facilités réelles ou apparentes. Tout ce qui le quinde lui nuit, en force les ressorts, c'est le perdre. Il faut que ceux qui sont nés délicats vivent délicats, mais sans que ceux qui sont nés robustes vivent robustes, mais toujours; que ceux qui ont l'esprit vig gardent leurs ailes, et que les autres gardent leurs pieds.—J. Joubert.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église où eut lieu une assemblée plénière de l'Association pour régler certains détails d'administration concernant le criblage des grains.

M. Lorenzo Savage, président, invita, tour à tour, à adresser la parole, M. Alfred Goulet, M. P. M. l'abbé C. Landry, curé de Bourget, M. l'abbé Rollin, curé de St-Pascal, et M. F. Larose, agronome. Tous félicitèrent la nouvelle Association qui donne aux paroisses plus vieilles et beaucoup plus considérables un exemple frappant de ce que peuvent faire la coopération, le bon esprit et la bonne entente chez les cultivateurs.

M. F. Larose fit ressortir le rôle considérable que peut jouer dans l'organisation des cultivateurs le curé de la paroisse. Les cultivateurs de St-Pascal méritent des félicitations sincères pour avoir pris l'initiative d'organiser un centre de criblage des plus modernes, et nous leur souhaitons de tout cœur plein succès dans leur entreprise.

Il faut laisser à chacun, en se contentant de la perfectionner, sa mesure d'esprit, son caractère et son tempérament. Rien ne sied à l'esprit que son allure naturelle; de là son aisance, sa grâce et toutes ses facilités réelles ou apparentes. Tout ce qui le quinde lui nuit, en force les ressorts, c'est le perdre. Il faut que ceux qui sont nés délicats vivent délicats, mais sans que ceux qui sont nés robustes vivent robustes, mais toujours; que ceux qui ont l'esprit vig gardent leurs ailes, et que les autres gardent leurs pieds.—J. Joubert.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église où eut lieu une assemblée plénière de l'Association pour régler certains détails d'administration concernant le criblage des grains.

M. Lorenzo Savage, président, invita, tour à tour, à adresser la parole, M. Alfred Goulet, M. P. M. l'abbé C. Landry, curé de Bourget, M. l'abbé Rollin, curé de St-Pascal, et M. F. Larose, agronome. Tous félicitèrent la nouvelle Association qui donne aux paroisses plus vieilles et beaucoup plus considérables un exemple frappant de ce que peuvent faire la coopération, le bon esprit et la bonne entente chez les cultivateurs.

M. F. Larose fit ressortir le rôle considérable que peut jouer dans l'organisation des cultivateurs le curé de la paroisse. Les cultivateurs de St-Pascal méritent des félicitations sincères pour avoir pris l'initiative d'organiser un centre de criblage des plus modernes, et nous leur souhaitons de tout cœur plein succès dans leur entreprise.

Il faut laisser à chacun, en se contentant de la perfectionner, sa mesure d'esprit, son caractère et son tempérament. Rien ne sied à l'esprit que son allure naturelle; de là son aisance, sa grâce et toutes ses facilités réelles ou apparentes. Tout ce qui le quinde lui nuit, en force les ressorts, c'est le perdre. Il faut que ceux qui sont nés délicats vivent délicats, mais sans que ceux qui sont nés robustes vivent robustes, mais toujours; que ceux qui ont l'esprit vig gardent leurs ailes, et que les autres gard

QUATRE ANS EN PÉNITENCIER À CE COUPABLE

Charles Waddell d'Ottawa avait volé des poules dans trois cantons du comté.

MAGISTRAT BOUCHER

Le magistrat G.-Russell Boucher, en cour de police du comté, a condamné Charles Waddell, 44 ans, un journalier d'Ottawa, à quatre ans de pénitencier sur trois accusations de vol de volailles dans trois différents cantons du comté. La première accusation, vol de 70 poules sur la ferme de Horace Hemphill à Richmond, Waddell fut condamné à deux ans au pénitencier de Kingston; sur la seconde, vol de 30 poules sur la ferme de Scott Argue à Osgoode, un an et sur la troisième accusation, vol de 53 poules sur la ferme de Fred Bell, à Graham's Bay, canton de Nepean, un an. Les termes sont consécutifs. Waddell avait avoué sa culpabilité dans les trois cas.

QUESTION SÉRIEUSE

Les vols de poules dans ce pays sont une question sérieuse, avait commenté le magistrat Boucher, après avoir affirmé que c'était un des délits les plus graves commis dans nos régions rurales et qu'un homme qui s'en rend coupable manque de principes et d'esprit civique. Il est difficile de retracer l'auteur des vols de ce genre. On redouble d'efforts pour écrouer les auteurs volés de poules.

La cour espère que la sentence servira de leçon aux auteurs volés de basse-cour. Elle aurait voulu imposer la flagellation au coupable. Waddell avait déjà purgé deux autres sentences pour le même délit. Le magistrat qualifie ce genre de vol l'un des crimes les plus lâches et les plus rampants qui soient.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent portées d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

LES SACS VIDES

Monsieur le rédacteur: Ce soir, tranquille, me reposant de plusieurs jours d'activité, assis dans un bon fauteuil, je fume ma pipe, de bon tabac canadien, et je songe... La maison chaude, une musique plaisante me vient du radio. Je suis content du travail accompli, et j'espère que l'année nouvelle va apporter cet air de prospérité que certains voient au tournant du chemin. Comme il serait bon. Finir la crise. Les affaires en ont encore une fois prospérées. Tout à coup à travers mes rêves si bien échauffés, un éclair déchire le ciel, avec un bruit effroyable; mon rêve se déchire d'une pensée bien triste. Je me réveille, la lampe est éteinte, et je me suis endormi. Quel rêve! À nos rêves, n'est-ce pas? Ici, l'abandon de la famine. Et moi, qui rêve encore, mais cette fois, de la misère des compatriotes du sud de la Saskatchewan; un sol séché, un soleil qui brûle, un vent qui arrache à la terre cet humus qui fait vivre les plantes et laisse la terre aride. Quelle chance avons-nous, cultivateurs du sud, et Prescott d'avoir dans nos caves, des patates, des légumes, dans nos greniers, des grains pour notre consommation, même s'il est difficile de vendre le surplus, quand d'autres Canadiens français n'ont pas le nécessaire. Je pense à mes compatriotes d'Ottawa, qui comme moi, ont rêvé les mêmes rêves, tranquilles, s'oubliant dans leur bien-être... Est-ce que le même éclair à travers leur esprit, les ramenant à la réalité, la faim de ces compatriotes du sud? Je ne sais pas. Moi, je bien, cela m'oblige à écrire, et je faisant partie du comité de la cueillette, en faveur des malheureux du sud de la Saskatchewan, je crois ne pas avoir fait assez. J'implore encore. Je prie que dans nos paroisses, on active encore davantage le travail communautaire. Il me semble que nous avons oublié la ville. Que demandons-nous? Une toute petite chose, insignifiante. Vous le savez. Le Droit vous en fait la demande. Vous avez cru, peut-être ridicule, cette prière. Or, des sacs vides, des poches, comme on dit. Sans doute, des poches! Nous avons besoin de ces poches. Vous, en avez-vous besoin? Non. Elles se trouvent dans vos caves, dans vos remises; elles se gaspillent. Elles sont perdues dans les coins, un peu partout. Alors, pour une bonne cause, apportez ces poches. Remettez-les à votre épicer qui comme un bon compatriote les apportera au No 72 rue York, à l'entrepôt. Moynere. Vous aurez accompli une bonne action à peu de frais. Pas d'argent à donner. Pour tout cela vous apporterez tant de meris. Elles sont si nécessaires.

Rodolphe Beaudet, du comité de la cueillette.

Stationnement illégal.

En cour de police ce matin, deux automobilistes ont payé chacun 3 dollars d'amende avec dépens pour stationnement illégal de leur automobile dans les rues de la ville.

Funérailles de Mme A. Juneau

HOMMAGE TOUCHANT À LA MÉMOIRE D'UNE FEMME D'ŒUVRES

Une paroissienne bien connue et très estimée de la paroisse Saint-François d'Assise vient de disparaître dans la personne de Mme Adèle Juneau, née Clorinda Sauvé, décédée le 16 janvier à sa résidence, 28, Melrose, et dont les funérailles ont eu lieu hier matin à Saint-François.

La défunte, âgée de 52 ans 10 mois, a succombé à une brève maladie. Née à Ottawa, elle y a toujours demeuré et son dévouement comme membre du Tiers-Ordre, des Dames Patronesses de l'Orphelinat Saint-Joseph et de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises lui avait attiré l'estime générale.

Le R. P. Euchariste, O. M. Cap., officier au service, assisté des R. P. P. Célestin et Marcellin, O. M. Cap., comme diacre et sous-diacre, ont célébré la messe, dirigée par le R. P. Paul, O. M. Cap., qui fit le chant. M. R. Arsenault toucha l'orgue.

Un grand concours de parents et d'amis, particulièrement de la C. B. et des sociétés dont la défunte faisait partie assistait aux funérailles.

Les principaux deuilants étaient les trois fils de la défunte, Réal, Gérard, Patrice; ses trois filles, Yvette, Lucienne et Hilda; ses deux frères, Doris Sauvé, de Hull, et Honoré Juneau, d'Ottawa; ses sœurs, Mme Laurette Walford, d'Ottawa, ses quatre petits-enfants, Marcel, Carmen, Jean-Paul et Rita Juneau.

OFFRANDES DE FLEURS

Parmi les offrandes de fleurs, on remarquait celles de M. et Mme A. Lohland, M. et Mme G. Yelland, M. Saint-Denis et ses employés; les divisions du bureau de construction, des Pionniers (est) commerciale, de génie, de l'installation et l'échange Sherwood de la C. de Téléphone Bell, M. et Mme W. Charette, Jeanette, Apollon, Marchand, M. Blandin, Groelund, Emmond, M. Laurette Latreille, la division Clerical Plant Council et les représentants de la gérance de la C. B. I. Fournier, R. Crépain, la division des Métallurgues, Cercle Saint-François d'Assise, M. C. Lanthier, G. Trépanier, J. Sauvé, L. Masson, C. Sincennes, et Messieurs J.-L. Chartrand, A. Gratton, A. Trépanier et J.-P. Trépanier.

Monastère du Précieux Sang

RECONNAISSANCE

Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang d'Ottawa désirent exprimer, par la voix du "Droit", leur cordiale gratitude envers les incommensurables Dames Auxiliaires et autres Dames Bienfaitrices, qui ont bien voulu organiser encore une quête alimentaire en leur faveur, et dont le succès a été des plus fructueux.

Merci, mille fois à tous ces chers amis, connus et inconnus, qui ont si admirablement secondé le dévouement de ces Dames zélées, malgré les multiples appels faits à la charité publique et exigés par la crise actuelle.

Que les bénédictions du Sang Divin répandant dans tous ces cœurs généreux, l'espérance, le bonheur et la paix.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que notre Retraité annuel aura lieu du 1er au 10 février, durant ce temps, il n'y a pas de paroisse mais les messages peuvent être laissés à la Dame qui remplace la Soeur Portière.

Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang d'Ottawa.

Meurt subitement à son travail hier

Alexander Kettles, 69, avenue Melrose, est décédé subitement hier aux écuries de la compagnie J.-R. Booth. Il a succombé à une syncope de cœur. M. Kettles était de 30 ans à l'emploi de la compagnie et il était bien connu à Ottawa. Il fut pendant une vingtaine d'années, sous-chef des écuries de la compagnie.

M. Kettles semblait en bonne santé. Il s'affaissa soudainement et mourut immédiatement. Quelques compagnons de travail appelèrent sans tarder le docteur Andrew Davies. Les ambulanciers Veitch ont aussi été appelés sur les lieux.

Le défunt était âgé de 55 ans. Il était né à Ramsayville. Son épouse, trois fils et une fille lui survivaient. L'inhumation se fera au cimetière de Ramsayville.

Intronisation de Mgr Villeneuve

QUEBEC, 19.—L'intronisation de S. E. Monseigneur Rodrigue Villeneuve, ci-devant évêque de Gravelbourg et aujourd'hui archevêque du diocèse de Québec, aura lieu à la cathédrale le 24 janvier prochain, à 10 heures, à son arrivée en ville, le vicar capitulaire du diocèse de Québec, Monseigneur Eugène Lafamme, de retour d'un voyage à Gravelbourg où il a rendu visite au nouvel archevêque.

Les détails de la réception et de la cérémonie seront arrêtés et la cérémonie sera des plus imposantes. On s'attend à ce qu'au moins deux évêques et archevêques soient présents à la cérémonie.

Après la cérémonie d'intronisation, Mgr Villeneuve recevra les prêtres et les religieux du diocèse. On s'attend à ce que le délégué apostolique au Canada, S. E. Mgr André Cassulo, soit la Bulle pontificale élevant Mgr Villeneuve au siège archiepiscopal de Québec.

NOUVELLE ADRESSE

LES DOCTEURS

AIMÉ COUTURE ET LÉON LETELLIER

désirent vous informer que depuis le 15 janvier ils occupent leurs nouveaux bureaux dans

L'EDIFICE TRANSPORTATION

SUITE 304

Téléphone: Rideau 4645 48, rue Rideau

SIMS PERD 20 VOTES DANS UN SEUL BUREAU

Une rude taloche au candidat malheureux—des incidents au pointage.

GELDERT A UNE MAJORITÉ DE 63

M. Sims a reçu ce matin, au pointage officiel qui se déroule sous la présidence de M. le juge Daly, une taloche qui a dû lui faire mal. Il avançait à vive allure, réduisant peu à peu la marge de M. Geldert, lorsque soudain le pointage du bureau No 152 lui enleva vingt (20) voix d'un seul coup. M. G.-M. Andrews, commissaire de ce bureau, avait fait rapport que M. Sims et McCann y avaient obtenu 44 voix contre 53 pour M. Geldert. Il disait aussi que les fonctionnaires de la corporation déclaraient qu'ils n'en remettaient que 250—peut-être 248 ou 252 ou 253—au commis et, en comptant les bulletins, on découvrit que Geldert restait à 53, cependant que Sims et McCann tombaient à 24—une petite sèche de 20.

M. Sims avait précédemment réalisé un gain de 16 votes, mais cette perte de 20 voix le laisse en déficit de quatre et porte à 63 la majorité de M. Geldert qui, au soir de l'élection, était de 59 voix.

A la demande de M. Sims, le juge interrogea cet après-midi le commissaire Andrews.

Une autre difficulté surgit au cours de la séance.

Il s'agit du bureau No 149 dans le quartier Capital: M. Moes-Carroll Edwards, le commis du bureau avait écrit diverses initiales au revers des bulletins, tantôt "M. Y.", tantôt "M.E.", et "J.E.". La loi stipule que le commis doit placer ses initiales sur chaque bulletin lorsqu'il le remet à l'électeur, de façon à pouvoir identifier le document. Cette diversité d'initiales intriguait M. Kelly, avocat de M. Sims. Avec la permission du juge, il fit venir M. Edwards, un grand vieillard que l'âge fait trembler et qui marche avec l'aide d'un gros bâton à poils.

M. Edwards admit qu'il n'avait pas signé tous les bulletins; plusieurs avaient été signés de ses initiales par sa femme, parce qu'il tremblait trop en écrivant, mais la chose fut faite en sa présence de sorte qu'il pouvait facilement les identifier.

M. Kelly avait voulu rejeter la plupart des bulletins, mais le juge déclara qu'il ne ferait certes pas passer la franchise à 128 électeurs parce que les initiales ont été écrites dans la maison du commis. M. Daly admit tous les bulletins.

La séance se continue aujourd'hui. M. Sims a fait un gain de 17 votes dans 139 des 276 bureaux de vote, à la fin de la quatrième journée du pointage au bureau des commissaires. M. Sims a augmenté son total de sept votes à la séance du matin et le commissaire a déclaré six votes hier après-midi, donnant un gain total d'une seule voix à M. Sims pour la journée.

Après le pointage du bureau 119, M. Sims avait réduit la majorité du Dr Geldert à 34 votes, de bonne heure hier après-midi, mais dans les cinq bureaux suivants, le commissaire Geldert reprenait partout votes mal comptés et un bulletin rejeté tandis que M. Sims perdait un vote sur un "miscoût" et en gagnait un sur un bulletin rejeté, valide par le juge Daly.

TABEAU LUNDI

Bureau	Geldert	Sims	Gains	Pertes	Gains	Pertes
93	0	1	0	0	0	0
95	0	0	0	1	0	0
96	0	0	0	1	0	0
99	0	0	0	1	0	0
100	0	0	0	1	0	0
103	0	0	0	1	0	0
107	0	1	0	0	1	0
108	0	0	0	1	0	0
110	0	0	0	1	0	0
111	0	0	1	0	0	0
112	0	0	1	0	0	0
117	0	0	0	1	0	0
119	0	0	0	1	0	0
122	1	0	0	0	1	0
125	0	0	0	1	0	0
126	0	1	0	0	1	0
130	0	1	0	0	0	0
131	0	2	0	0	0	0
132	0	1	0	1	0	0
133	0	0	0	1	0	0
135	0	1	1	0	0	0
138	0	1	0	0	1	0
139	0	0	0	0	1	0
Totaux	11	5	11	4		

Ce matin, les totaux des deux hommes étaient comme suit: M. Geldert, 10325; Sims, 10483. Les "plumiers" suivants, dans 50 bureaux revus lundi, ont été distribués comme suit: McCann, 133; Sims, 99; Macallum, 63; Geldert, 61; Tulley, 54; Charpentier, 36; D. nbar, 36; York, 28; Lewis, 24, soit un total de 534 ou un grand total de 2122 "plumiers" officiels jusqu'à ce matin: Sims, 543; McCann, 525; Charpentier, 412; Dunbar, 161; Macallum, 133; Geldert, 116; Tulley, 100; York, 81 et Lewis, 51.

L'hon. Bennett est à Toronto

(De la Presse Canadienne) TORONTO, 19.—L'hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada est arrivé à Toronto ce matin, d'Ottawa. Il doit porter la parole au luncheon du club des Hommes d'Affaires Conservateurs de Toronto.

M. Bennett a reçu au cours de l'avant-midi, plusieurs de ses amis. Il repartira pour la capitale ce soir.

Bureau endommagé.

Un incendie d'origine inconnue s'est déclaré à 3 heures et 40 hier après-midi dans les bureaux de la compagnie de taxis A. B. C. 1006, rue Wellington. Les pompiers du poste numéro 11 ont été appelés sur les lieux immédiatement et ils maîtrisèrent les flammes en peu de temps. Les dommages ne furent pas considérables.

Fondation du Cercle Villeneuve de l'A.C.J.C.

Le Comité Régional d'Ottawa se constitue en Cercle.

Conformément au vœu exprimé lors du dernier congrès, le Comité Régional de l'A.C.J.C. s'est constitué en Cercle acéste. Ce Cercle portera le nom de Villeneuve, en hommage au nouvel archevêque de Québec, S. E. J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.

Le but de cette disposition nouvelle est de fournir aux membres du Comité Régional l'occasion de se réunir plus souvent et d'étudier avec

plus de profit les intérêts généraux de leur région.

Au grand regret de ses confrères, M. Aimé Arvissais, qui s'est fait connaître pour son dévouement depuis qu'il est au Comité Régional, a donné sa démission.

Un comité a été nommé pour s'occuper d'organiser des secours aux amis de la Saskatchewan. Ce comité se mettra à l'œuvre et tâchera de faire sa petite part pour les compatriotes de l'ouest.

LÉO BOUCHARD NE CE MATIN SA CULPABILITÉ

Ouverture du procès aux Assises — L. Chartrand sera appelé à témoigner.

LE JURY

Le procès de J.-D. Léo Bouchard, ancien examinateur de la Commission du service civil, accusé hier après-midi de 22 chefs de fraude et d'infraction à la confiance publique, s'est ouvert ce matin aux assises criminelles en Cour Supérieure.

L'hon. juge McEvoy, président du tribunal, a refusé le plaidoyer fait par M. Geo. F. Henderson, C.R., procureur de Bouchard, et a demandé à l'accusé de plaider, ce qu'il fit dans la négative. Dans ses remarques au jury, qui comprend plusieurs canadiens-français, M. Peter White, C.R., procureur de la Couronne, a dit que Léo Bouchard, ancien fonctionnaire fédéral, accusé avec Bouchard de l'accusation de conspiration pour fraude, témoignait, au cours du procès, qu'il a divisé les "pots-de-vin" des candidats des examens du service civil, Ministère des Postes, district de Montréal, avec Léo Bouchard.

Le premier témoin de la Couronne fut le sergent Frédéric Syms, de la police fédérale, qui fit des recherches de détection criminelle et autres enquêtes relatives à la cause Bouchard.

LE PROCÈS

Me Henderson demanda pourquoi le commissaire Emile Tremblay n'est pas en cour. Me White demanda alors si M. Tremblay est en cour.

M. Tremblay a été mentionné de façon éminente dans cette cause comme le sait son savant confrère, le juge Léo Bouchard. M. Syms identifie des filières de documents qu'il s'est procurés de M. Tremblay, membre de la Commission du Service civil. Tous ces documents viennent du bureau de M. Tremblay, dit-il. Me Henderson objecte à ce qu'il appelle la méthode de la "pêche à la ligne" que le témoin emploie la Couronne pour interroger le témoin. Sa Seigneurie soutient l'objection. Me White consacre plusieurs minutes à la lecture d'un passage dans la loi ayant trait à la preuve: "evidence act". Me Henderson demande, dans l'intervalle, quelle sera la période de temps accordée pour le repas du midi.

Le juge McEvoy dit qu'à l'intention de siéger de 9 heures 30 à 1 heure de l'après-midi et de 2 heures 15 à 5 heures ou 5 heures 30 de l'après-midi.

Me White est assisté par Me J. A. Ritchie, C.R., et par Me J. McNeil, du Ministère de la Justice. Me Henderson est assisté par Me Douglas Watt.

La cour, à 12 heures 45, ajourne à 2 heures cet après-midi.

Le juge McEvoy, ce matin, a déclaré que l'accusé peut subir son procès, en tant que coupable. Sa Seigneurie a averti la Couronne qu'elle ne pouvait présenter une preuve de faits, sur lesquels Bouchard a déjà été acquitté.

A 9 h. 50 le protonotaire Magee demanda à M. Bouchard: "Répondez-vous à cette accusation?"

— Non coupable!

— Êtes-vous prêt pour subir votre procès?

— Oui, monsieur.

On procéda ensuite au choix des jurés. Il y eut quatre récusations et neuf jurés furent choisis. L'assise du jury fut créée. La Cour donna lecture de la mise en accusation.

LE JURY

MM. Henry Pratt, de North Gower, cultivateur; Allan Wilson, Gloucester, cultivateur; J.-H. Velly, Ottawa, épicer; H. LaGouche, Ottawa, gérant; J. Joubert, Ottawa, tailleur; Alban Lafontaine, Ottawa, comptable; Thomas Smith, Toronto, cultivateur; W.-J. Paul, Huntley, cultivateur; Hugh Graham, Gloucester, cultivateur; H.-M. Hughes, Rockcliffe, agent; John Venev, Goulburn, cultivateur; et R. W. Lewis, Osgoode, cultivateur.

Dans le cours du jury, la Couronne ayant recueilli quelques candidats au nom français, Me Henderson a demandé: "Ne voulez-vous pas de Canadiens-français sur le jury?"

Les précisions de la Couronne dans chacun des 22 chefs d'accusation ont ensuite été lues par le greffier.

Me PETER WHITE

"Vous venez d'entendre lire ce long document qu'on appelle la mise en accusation et qui contient 22 chefs d'accusation. M. Peter White, dans son allocution préliminaire à la présentation des témoignages, il a donné les grandes lignes de la cause de la Couronne aux jurés. La commission du service civil est définie par le procureur de la Couronne. Il explique aussi les devoirs et la tâche de cette commission "afin, dit-il, que le public canadien obtienne les meilleurs services possibles".

De temps à autre, la Commission tient des examens pour le choix des fonctionnaires fédéraux. Dans cette cause, appelons que la Commission a intervalles des examens dans la cité de Montréal. Les

LES FERMILIERS DESIRENT UN MEILLEUR SORT

Discours de Robert Gardiner au congrès des Fermiers-Unis d'Alberta.

QUE SERA DEMAIN?

EDMONTON, Alberta, 19. — (P. C.) — Les fermiers albertains sont déterminés à prendre des mesures pour améliorer leur sort, ressortit-il des discussions au congrès annuel des Fermiers-Unis d'Alberta qui s'est ouvert ici aujourd'hui. Les résolutions soumises stipulent qu'à moins qu'on n'adopte quelque forme de secours, les dettes des fermiers par suite de deux ans de bas prix et de maigres récoltes retarderont le retour de la prospérité.

On suggère généralement deux méthodes de sortir des difficultés actuelles: On voudrait que la législation provinciale déclare un moratoire total ou modifié ou que d'autres mesures soient prises pour empêcher les créanciers de saisir les biens des débiteurs à l'égard de la dette.

PAS D'ANOMALIE

On suggère qu'en toute justice, une dette contractée par un fermier pour le paiement de la dette de son père, ne devrait pas être remboursée lorsque le prix du blé et des autres produits de la ferme est aussi bas.

On demandera une réduction générale des tarifs d'intérêts et on pressera le gouvernement du Dominion d'imposer des tarifs d'intérêts maxima sur les banques et les autres compagnies de prêts.

Comme on craint une invasion des créanciers sur les fermiers en dettes de que la situation économique commencera à s'améliorer, on a soumis une résolution demandant une loi pour empêcher la saisie des biens et la fermeture des hypothèques.

Les procédures d'ouvertures et les souhaits de bienvenue ont pris une bonne partie de la matinée. Robert Gardiner, député de Acadia au Parlement, et président, prononça le discours présidentiel. Le premier ministre J.-E. Brownlee et le maire d'Edmonton accueillirent les 500 délégués.

REGIME ECONOMIQUE

Dans son discours, M. Gardiner a parlé de la possibilité de changements dans le système économique actuel du gouvernement. Il affirme que si ce système n'a pas atteint son plein rendement, la dépression violente que nous vivons, il faut nécessairement des changements dans le régime social.

M. Gardiner doute que ces changements soient faits dans l'intérêt des masses car les éléments qui dominent le système actuel tenteront sans aucun doute mortelles à l'égard de la dépression. Ces éléments trouvent en dehors des institutions parlementaires; car à la lumière de l'histoire, il appert que les gouvernements politiques n'occupent que le second rang dans l'ordre des choses. Le président déclare que les gouvernements semblent se limiter à rallier la population derrière lui ou mieux qu'il le peut, en tâchant d'empêcher de libérer l'industrie de ses entraves. Il dit que la vraie lutte est livrée par des réalistes qui traitent de "faits bruts" l'argent, le crédit, la machine commerciale et industrielle en entier et la manière de la contrôler.

LA MASSE

M. Gardiner croit que si l'on pouvait amener l'intelligence des masses à guider les procédures du changement, il y en aurait un âge d'abondance, une ère historique, brillante, peut-être, que toutes celles qu'il a jamais conçues l'esprit humain.

Il dit que la dépréciation du dollar canadien nous fait douter si il est possible qu'une simple commotion telle que l'on pourra nous servir de base à l'émission de monnaies avant cinq heures, a duré quinze minutes. M. Magee a relu l'accusation aux jurés ce matin. Quand M. Magee fut rendu à la lecture du 21ème ou avant-dernier chef d'accusation, hier après-midi, Sa Seigneurie a averti M. Bouchard de ne pas plaider à la fin du 21ème et dernier chef d'accusation, s'entend de laisser parler son procureur, Me Henderson. Celui-ci a soutenu que son client ne pouvait pas être mis en danger de nouveau, ayant subi son procès et ayant été acquitté sur les faits maintenus auparavant. Me Henderson a soutenu que ce matin la cour donnait raison à la Couronne. MM. White et Henderson ont discuté jusqu'à sept heures hier soir.

CET APRES-MIDI

Ce n'est qu'à deux heures et vingt que le jury a repris son fauteuil. Le sergent Syms, dans la boîte aux témoignages, identifie de nouveaux documents qui sont inscrits comme exhibits. Il avait vu ces documents dans la salle des filières de la Commission du service civil. Il a reçu certains de ces documents durant la troisième semaine de janvier, 1931; et d'autres en mars, 1931.

HIER APRES-MIDI

La lecture de la mise en accusation, hier après-midi, quelques

LES FERMILIERS DESIRENT UN MEILLEUR SORT

Discours de Robert Gardiner au congrès des Fermiers-Unis d'Alberta.

QUE SERA DEMAIN?

EDMONTON, Alberta, 19. — (P. C.) — Les fermiers albertains sont déterminés à prendre des mesures pour améliorer leur sort, ressortit-il des discussions au congrès annuel des Fermiers-Unis d'Alberta qui s'est ouvert ici aujourd'hui. Les résolutions soumises stipulent qu'à moins qu'on n'adopte quelque forme de secours, les dettes des fermiers par suite de deux ans de bas prix et de maigres récoltes retarderont le retour de la prospérité.

On suggère généralement deux méthodes de sortir des difficultés actuelles: On voudrait que la législation provinciale déclare un moratoire total ou modifié ou que d'autres mesures soient prises pour empêcher les créanciers de saisir les biens des débiteurs à l'égard de la dette.

On suggère qu'en toute justice, une dette contractée par un fermier pour le paiement de la dette de son père, ne devrait pas être remboursée lorsque le prix du blé et des autres produits de la ferme est aussi bas.

On demandera une réduction générale des tarifs d'intérêts et on pressera le gouvernement du Dominion d'imposer des tarifs d'intérêts maxima sur les banques et les autres compagnies de prêts.

Comme on craint une invasion des créanciers sur les fermiers en dettes de que la situation économique commencera à s'améliorer, on a soumis une résolution demandant une loi pour empêcher la saisie des biens et la fermeture des hypothèques.

Les procédures d'ouvertures et les souhaits de bienvenue ont pris une bonne partie de la matinée. Robert Gardiner, député de Acadia au Parlement, et président, prononça le discours présidentiel. Le premier ministre J.-E. Brownlee et le maire d'Edmonton accueillirent les 500 délégués.

REGIME ECONOMIQUE

Dans son discours, M. Gardiner a parlé de la possibilité de changements dans le système économique actuel du gouvernement. Il affirme que si ce système n'a pas atteint son plein rendement, la dépression violente que nous vivons, il faut nécessairement des changements dans le régime social.

M. Gardiner doute que ces changements soient faits dans l'intérêt des masses car les éléments qui dominent le système actuel tenteront sans aucun doute mortelles à l'égard de la dépression. Ces éléments trouvent en dehors des institutions parlementaires; car à la lumière de l'histoire, il appert que les gouvernements politiques n'occupent que le second rang